LA LIBERTÉ

70e anniversaire

Tirage: 12,000

Volume 70 No 18 Saint-Boniface, le vendredi 19 août 1983

Deux retours!

■ Avec le retour de La LIBERTÉ cette semaine, c'est le retour des nouvelles régionales. Ne manquez pas vos chroniques préférées!

Stressurance

■ Certains commissaires d'écoles ont développé une paranoïa des parents. Ils ont contracté de l'assurance-parent. Voir l'OPINION en page 2.

Amendement honorable?

■ Acculé au mur par les conservateurs, le gouvernement néo va non seulement tenir des audiences publiques, mais a déjà juré des amendements.

À l'attaque!

■ Il reste aux Bombers de Winnipeg une grosse faiblesse: l'attaque au sol. Une force essentiel pour la coupe Grey.

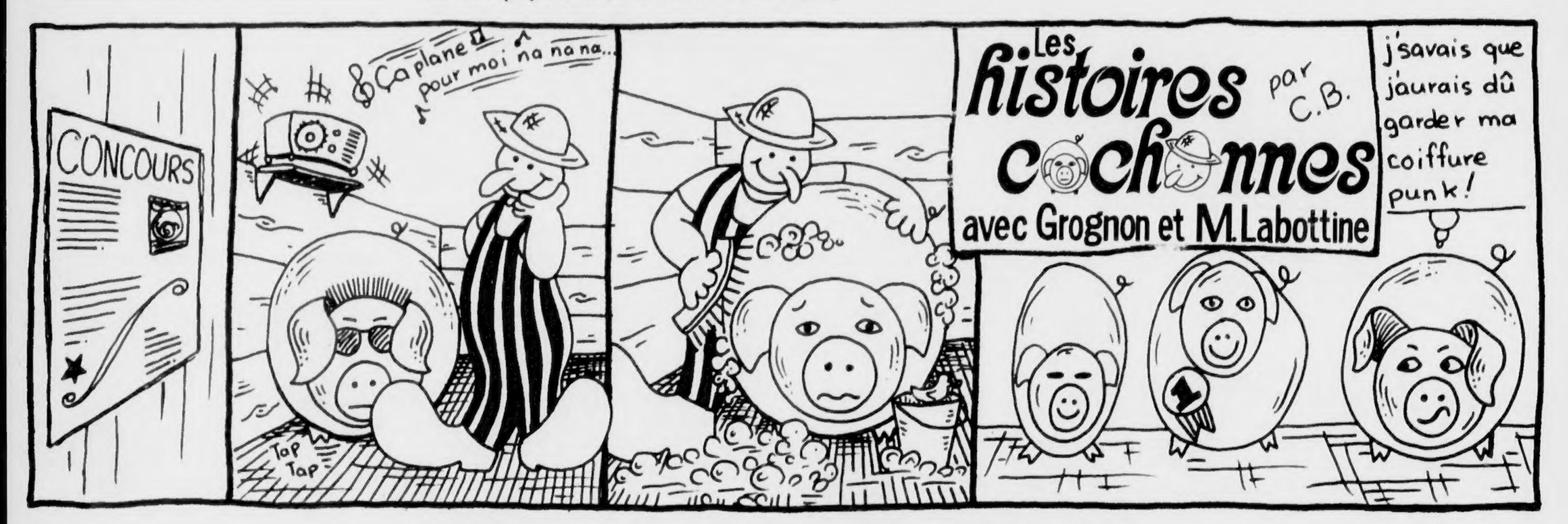


Plein le casque!

Les motocyclistes ont peuplé encore une fois les terrains de la législature manitobaine pour protester contre le gouvernement qui obligera cet automne le port du casque.

Ils soutiennent que le casque peut être la cause d'accidents et que le choix de porter le casque devrait revenir à l'individu.

Toutefois, le ministre de la route, Sam Uskiw, a déclaré que le gouvernement ne passait pas cette législation pour devenir populaire. (Voir texte à l'intérieur.)



Cochonneries!

Nous vous revenons de vacances avec une toute nouvelle bande dessinée: "Les histoires cochonnes avec Grognon et M. Labottine". Les dessins qui seront présentés dans nos pages au cours des prochains mois sont l'oeuvre de deux artistes manitobains que nous vous présenterons la semaine prochaine. Vous verrez que nos "histoires cochonnes", c'est du propre!

OPINION

"Caution: school trustee crossing!"

Attention! Ne contredisez pas les commissaires!

À l'heure où le stress se donne des airs d'épidémie, certains se demandent encore pourquoi. C'est pourtant pas si compliqué: par exemple des voisins de trois générations peuvent bien décider un bon matin de se tomber mutuellement sur les nerfs et se créer un mini-Sri Lanka bien à eux pour passer le temps - c'est fou ce que le riz-minute et la laveuse de vaisselle nous donnent de nouveaux loisirs!

Ces voisins, disons, se payent les services d'avocats armés jusqu'aux dents pour régler des litiges sur des questions fondamentales: la coupe de branches d'arbres qui pendent chez le voisin, le bruit après 23h00, la couleur de la clôture, le nettoyage des feuilles l'automne, la propriété des excréments de chats et de chiens...

Il serait pourtant si simple de sortir dans l'arrière-cour et de se crier des bêtises à tue-tête comme dans le temps.

Et quand notre Canadien typique ne remplie pas le plus vertueusement possible les oreilles et le porte-feuille de son avocat, c'est son assureur qu'il ennuie - l'assureur est un fonctionnaire. On dit que les Canadiens sont les terriens les plus assurés.

Évidemment parce qu'ils manquent d'assurance, de confiance en tout. Allez savoir pourquoi! (Dans certains milieux, on parle volontiers du syndrome de la vie multiculturelle...)

Savez-vous que les commissaires d'écoles de la province - pas tous - souffrent de diverses peurs? D'abord, ils craignent les parents (ceux qui ont échappé au système et qui se sont éduqués). L'Association manitobaine des commissaires (MASTrustees) a établi cet été un programme d'assurance, le "Errors and Omissions Liability Coverage". Une douzaine de commissions scolaires paient 15 cents l'étudiant pour se protéger contre les poursuites de parents dans les cas de fermeture d'école. La protection s'étend aussi, dit-on, aux poursuites entamées par les parents qui prétendent que leur petit chou-chou n'a pas bénéficié d'une éducation adéquate ("proper"). Bravo!

La surdité verbale précoce et l'avarice para-académique chronique

Il va de soi que les commissaires sont déjà assurés dans toutes les divisions contre les atteintes à leur personne, ce qui ne comprend pas les atteintes à leur réputation, évidemment! Ils ont aussi de l'assurance pour leurs déplacements, vols d'Air Canada inclus, relatifs aux réunions du 3e lundi comme aux congrès hors province.

Certains comités de parents prétendent même que les polichinelles scolaires sont aussi couverts pour la surdité verbale précoce, pour la cyclothymie pré-électorale, l'avarice para-académique chronique et la phobie des changements, constructions ou fermetures.

Il a également été rapporté que certains comités de parents étudient présentement diverses formules pour s'assurer contre les dégâts causés par leur commission scolaire. On pense entre autre à chercher des injonctions pour interdire les réunions des élus où les parents seraient exclus.

Les commissaires veulent à leur tour enchâsser dans la constitution canadienne le droit de se réunir dans la Salle du conseil et à huis clos, le droit de ne plus écouter après les 50 premières délégations de parents dans une réunion et le droit d'être d'accord avec certains groupes de pression.

Mais avant de voir la Cour suprême du Canada se pencher sur un bon cas juteux qui mettra en vedette les commissaires et les parents, il faudra supporter la mise en évidence d'une abondance d'insécurités politiques: les élections scolaires auront lieu à l'automne dans presque toute la province.

La loi est claire: si vous vous sentez très frustré(e) et prêt(e) à sortir dans la rue pour crier des bêtises à tue-tête, vous pourriez devenir commissaire. Ou porte-parole des parents.

Jean-Pierre DUBÉ

Lettres à LA LIBERTÉ

On a entendu Mgr Baudoux

Tout le Québec était à l'écoute de Radio-Canada hier, le 1er août. Nous étions heureux d'entendre la voix puissante et toujours bienfaisante de Mgr Baudoux.

Quels souvenirs il a fait jaillir dans le coeur de tous les amis de l'Ouest canadien! Il racontait avec tant de brio les débuts de la radio et les moments héroïques. Il était certes bien placé pour ce faire.

Pour moi et pour tous ceux qui ont connu Mgr Baudoux, il a été le "géant" de la défense de la liberté, de la culture française et du culte religieux du groupe français dans l'Ouest canadien. J'ai souvent parcouru l'Ouest, du Manitoba à la Colombie, et partout c'était l'avis et l'hommage des personnalités autorisées.

Quel bel héritage ce serait d'avoir le récit complet de ce vaillant combat! Un vigoureux stimulant pour les minorités françaises. Et tout autant pour le Québec.

Je tiens à redire encore une fois mon chaleureux merci à Mgr Baudoux pour le réconfort et l'aide efficace qu'il a toujours accordés à tous ses collaborateurs qui travaillaient à sa suite pour la "bonne cause".

G. Belcourt, S.J.
Visiteur des écoles 1948-56
Québec, Québec
le 2 août 1983

Violer notre langue

M. le rédacteur,

Nous rentrons, mon mari et moi, d'une magnifique vacance passée dans notre ville d'autrefois, Saint-Boniface.

Un ami d'abord, et ensuite un parent, nous ont passé des copies de votre journal - très intéressant cet hebdomadaire - mais je me sens contrainte d'écrire pour protester votre "Cayouche".

Je ne suis pas au courant de vos politiques canadiennes ni de vos politiciens, et je respecte votre droit de publier vos opinions, mais je m'objecte véhémentement à vos caricatures. Celles-ci violent notre langue; nullifient les leçons enseignées et étudiées si assiduement et parfois péniblement; vulgarisent les goûts des lecteurs; et froissent les gens possédant un idéal plus élevé en fait d'art.

Oui, je suis déçue, indignée et écoeurée, surtout par la caricature grossière du 17 juin 1983, concernant Doern.

De grâce, n'abusez pas de votre liberté, ni de La LIBERTÉ.

Une ancienne Saint-Bonifacienne non anglicisée.

Emma Lavack Phaneuf
San Diego, Californie
le 17 juillet 1983

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$00 partout ailleurs au Canada, et 25$00 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823



On retourne aux sources à La Broquerie!

Plusieurs centaines d'anciens et d'anciennes de La Broquerie ont participé dernièrement à la fête du Retour aux sources organisée par le Comité des célébrations du centenaire de la paroisse Saint-Joachim.

Dans la photo, on reconnaît des membres de la famille Lord, dont certains sont venus de très loin.

La fin de semaine a été marquée par une danse dans la rue Principale, samedi soir. Deux orchestres, l'une pour les jeunes, l'autre pour les moins jeunes, ont rempli les espaces habituellement paisibles du village de La Broquerie.

Pour les mères célibataires

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours prénatals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, 233, boulevard Provencher, Saint-Boniface.

Les prochains cours seront donnés le 1er septembre 1983 et le 27 octobre 1983.

On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement qui sont d'intérêt particulier aux mères célibataires. Une conseillère du "Children's Aid Society of Eastern Manitoba" et une infirmière de la Santé publique de Saint-Vital/Saint-Boniface feront la présentation des cours et des services d'économie familiale.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous inscrire, composer le 233-2464.

Pas de récolte record, mais des signes encourageants

Les chaleurs des dernières semaines ne permettront pas aux céréaliculteurs manitobains d'engranger leur troisième récolte record de file. Même si financièrement ils pourraient s'en tirer à bon compte.

Les premières moissons, qui ont débuté une dizaine de jours avant la normale, font état de dommages parfois sérieux. Le rendement semble être de 25 pour cent en-dessous des prévisions. La région centrale du Manitoba est surtout affectée (Carman, Somerset...).

La chaleur va aussi définitivement influencer la qualité des grains. Fernand Paquin, du ministère de l'agriculture, estime qu'une baisse de 10 à 15 pour cent de la qualité par rapport à la normale peut être envisagée. Un excès de chaleur ou un excès d'humidité entraîne une baisse de qualité.

Fernand Paquin, le patron de la Direction de l'analyse économique, tient aussi à souligner qu'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions. En effet, si des températures plus modérées prévalent pour les prochains jours, voire s'il pleut, les récoltes en bénéficieront.

Comme d'ailleurs les pâturages, qui étaient, en règle générale, en mauvaise condition au début de la saison. Toutefois, Fernand Paquin note que "généralement parlant, on ne s'attend pas à des pénuries de foin pour l'hiver, sauf peut-être dans la région centrale".

L'impact économique pour les fermiers manitobains, qui devront se contenter d'une récolte moyenne (rarement désastreuse), est pour l'instant difficile à mesurer.

Certes, pour bien des agriculteurs endettés, une bonne récolte est une nécessité presque absolue. Mais il semble que les problèmes enregistrés par les céréaliculteurs du Mid-West américain, qui avaient été subventionnés pour semer moins, devraient pousser les prix à la hausse.

Comme c'est la règle dans le domaine agricole, les malheurs des uns font souvent le bonheur des autres. La tonne de blé vient de passer de 13$ à 14$. Un signe encourageant pour les fermiers manitobains qui, selon la compagnie Pioneer Grain, vont récolter environ 46 millions de tonnes de grain. Un montant sensiblement identique à l'an dernier. En précisant toutefois qu'un million d'acres de plus avait été ensemencé cette année.

B.B.



En gros, le quart des récoltes a été moissonné. Le seigle d'automne est battu à environ 80 pour cent. Chez Richard Sabourin de Saint-Jean-Baptiste (sur la photo), la moisson va aussi bon train.

BILLET

Si vous devez vous baigner...

C'est fou ce que peut faire la chaleur... Des concentrations inacceptables de matières fécales, des excréments d'animaux (de la merde), ont fait surface le long des plages du lac Winnipeg, entre les planches à voile et les serviettes flottantes.

Et un journal annonçait la semaine dernière que l'ajournement de la session à l'assemblée législative de Winnipeg a permis aux députés de se diriger vers leur chalet sur les bords de ce même lac Winnipeg. Quel coïncidence.

La nature se révolterait contre les voeux de la majorité en Chambre d'étendre les services gouvernementaux en français, de forcer les motards au port du casque, les automobilistes à porter la ceinture de sécurité, et les divisions scolaires à accorder la permanence aux nouveaux profs après un an.

C'est drôle qu'on ne s'est pas pressé de faire des relevés des concentrations fécales dans nos rivières scolaires. Dans la Rouge, il ne devient possible de marcher sur les eaux qu'en arrivant en ville, ce qui fait apprécier les efforts d'assainissement de cette division.

Mais dans la Seine, avec les élections qui approchent, on se trouve encore chanceux de reconnaître un bout de bois flotter parmi les résidus.

Si vous devez vous baigner, habillez-vous bien!

Jean-Pierre DUBÉ

APRÈS LES COUPS SANGLANTS AU CHILI ET AU CAMBODGE, LE SORCIER DE LA PAIX SE DIRIGE T'IL VERS L'AMÉRIQUE CENTRALE POUR UN "ENCORE"?

KISSINGER

USA IN GOD WE TRUST

Cayouche La Liberté

Après l'avortement, la famille

La clinique du Dr Morgentaler, située avenue Corydon est maintenant une clinique familiale, qui sera ouverte trois soirs par semaine. Six médecins ont offert leurs services. Les recettes perçues serviront à payer une partie des frais juridiques encourus par le Dr Morgentaler. Il doit comparaître en cour, avec huit membres de l'ex-clinique d'avortements, du 5 au 7 octobre et du 12 au 14 octobre pour les audiences préliminaires au procès.

Par ailleurs, un récent sondage Gallup indique que 82 pour cent des Canadiens sont en faveur de la légalité de l'avortement dans certain cas. 23 pour cent croient que l'avortement devrait être permis en toutes circonstances. 17 pour cent s'opposent catégoriquement à l'avortement.



Gérard Guay nommé à l'ACFO

L'Association canadienne-française de l'Ontario vient de nommer Gérard Guay comme son secrétaire général.

M. Guay est originaire de Saint-Boniface, Manitoba. Il a fait ses études secondaires au Collège Saint-Joseph d'Otterburne, au Manitoba, pour ensuite passer quelques années dans l'entreprise privée au Québec avant d'entreprendre des études universitaires en économie et en administration à l'Université Concordia, et en droit à l'Université de Montréal.

Admis au Barreau du Québec en 1980, M. Guay a pratiqué le droit à Montréal auprès du gouvernement du Québec avant de se joindre à la fonction publique fédérale à Ottawa.

Gérard Guay remplace ainsi Yves Breton qui réintégré la fonction publique fédérale après deux ans à l'ACFO. Son entrée en fonction a eu lieu le 2 août dernier.



Le nouveau secrétaire général, Gérard Guay.

INTERROGATION

Un monstre sacré d'un passé révolu?

Qui est cet homme qui se dit "appelé" et "envoyé"? Qui est cet homme qui murmure des paroles bien ordinaires aux oreilles non-initiées et qui, à la suite de quelques gestes par ci et par là, proclame, sans l'ombre d'un doute, que Dieu est là parmi nous? Est-il un monstre sacré d'un passé révolu ou le signe d'un règne glorieux en train de se réaliser?

Chacun aura, selon sa propre expérience humaine et religieuse, bien des choses à dire et des idées à livrer au sujet des "prêtres". Ayant tout récemment franchi le seuil de cette clôture imperceptible, mais réelle, qui sépare les prêtres et les chrétiens, je vous livre quelques unes de mes impressions avant que le temps ne vienne détruire ou vérifier mes intuitions.

D'abord, les temps ont changé et les effets sur ceux que nous appelons encore aujourd'hui les "curés" n'ont pas tous été pour le pire. Sans faire la comparaison avec les prêtres qui ont exercé leur ministère dans des conditions sociales et religieuses tout à fait autres, je crois que le vieux principe - vin nouveau, outres neuves - est tout à fait approprié.

Cela veut-il dire qu'aujourd'hui les prêtres peuvent être des ivrognes, des super-matérialistes, des coureurs de jupons?... Bien sûr que non. Les valeurs fondamentales qui ont été les assises de générations de bons pasteurs ne sont pas mises en cause. Au contraire, plus que jamais l'accent est placé sur les essentiels immuables: l'amour de Dieu et l'amour des hommes. Ce qui a peut-être été modifié, ce sont les façons d'exprimer et de vivre cet amour. Il n'y a pas si longtemps que l'accent a été placé sur la "mise à part" du prêtre et une série d'attitudes sociales et religieuses renforçaient ce style de relation entre le "monde" et le "prêtre".

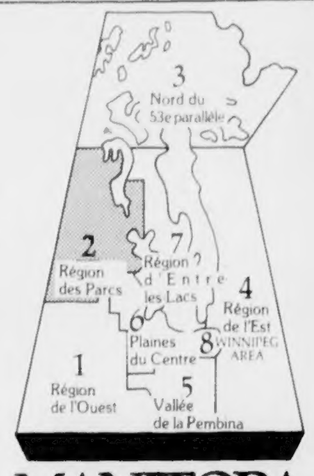
Aujourd'hui, le prêtre, de par sa consécration au Seigneur et son ordination, demeure encore "mis à part"; sauf que sa mise à part est perçue davantage comme un "signe" pour la communauté que comme un comportement social à adopter. Bien des prêtres vivent leur "mise à part" comme un appel à s'insérer dans le milieu où ils vivent un peu comme un ferment dans la pâte tel que suggéré par Jésus.

Le prêtre n'est cependant pas un super-homme, il n'est pas supérieur aux autres, ni plus intelligent, ni plus généreux. Mais le prêtre signifie pour la communauté qu'elle ne se rassemble pas de son propre gré, mais parce qu'elle est convoyée par Jésus Christ. Le prêtre rappelle à la communauté qu'elle ne possède pas les sacrements, ces rendez-vous avec Dieu, mais qu'elle les célèbre comme des manifestations de la tendresse de Dieu. Le prêtre rappelle à la communauté qu'elle n'a pas sa source en elle-même, si riche soit-elle, mais qu'elle est à la suite d'une autre et qu'elle doit vivre selon la volonté du Christ qui est la tête de ce corps qu'elle forme.

Le prêtre, frère parmi les frères, est celui dont la spécificité est de chercher Dieu, de vivre de la foi, de l'espérance et de la charité et d'aider les hommes et les femmes à découvrir Dieu dans leur propre vie. Ensemble, ils sont appelés à grandir dans son amour et à signifier la présence de Dieu pour le monde aujourd'hui. Le prêtre est peut-être un monstre sacré pour ceux qui n'ont pas la foi. Mais avec d'autres croyants, il est en Église et, donc, signe de salut au milieu des hommes.

Paul CAMPEAU, ptre

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.



L'article 23 met le caucus NPD sur les nerfs

Les audiences publiques seront décisives

Les conservateurs, les municipalités et l'Association des employés du gouvernement manitobain ont gagné la première manche. Le gouvernement néo-démocrate va modifier la résolution sur l'article 23. Une assurance donnée à un moment précis dans un but évident.

En effet, le 6 septembre commenceront des audiences publiques qui permettront aux Manitobains de donner leurs opinions sur les services en français limités que le gouvernement propose d'introduire en échange de délais pour traduire les lois.

Or pas moins de 109 municipalités ont déjà indiqué qu'elles se présenteraient devant le comité de douze députés, composé de 7 NPD et 5 conservateurs. Un comité qui risque fort de siéger de trois semaines à un mois.

Alors histoire de désamorcer cette bombe politique, Howard Pawley a été très clair. Le texte de la résolution sera amendé de telle sorte que les municipalités et les commissions scolaires ne pourront absolument pas être obligées de fournir des services en français.

Les néos veulent aussi couper l'herbe sous les pieds des fonctionnaires provinciaux qui s'inquiètent de la portée de mots comme "demande significative". Des précisions seront donc apportées.

Bien entendu, le procureur général, Roland Penner, et son premier ministre se sont efforcés de rassurer les francophones: préciser le texte de la résolution ne signifierait pas limiter encore plus les services limités que le gouvernement veut offrir.

De toute façon, Roland Penner sait parfaitement que la SFM n'est pas disposée à perdre du terrain. Lorsqu'il a rencontré informellement des porte-parole de la Société le lundi 15 août pour sonder leurs intentions, le président de la SFM n'a pas laissé planer de doute.

Léo Robert a dit en substance: on n'est pas prêts à considérer aucun changement majeur, c'est-à-dire des amendements qui affecteraient les principes ou l'étendue des services. Sinon, c'est la Cour suprême qui devra trancher la question.

Résultat de la réunion? "D'une façon, nous sommes rassurés, commente le président de la SFM. Penner tient bon. Il maintient les principes établis. Il n'est pas question de changer l'étendue des services."

Une seule page suffit

Mais ce qui ne rassure plus du tout Léo Robert, c'est la perspective des audiences publiques. "Les gens en faveur du nouvel article 23 devraient aller devant le comité faire connaître leurs opinions. Des individus peuvent se présenter et il n'est pas nécessaire d'avoir un mémoire de 40 pages. Une seule suffit."

L'enjeu des audiences publiques est aussi souligné par le président du caucus néo et député de Radisson, Gérard Lécuyer. "Il faudra voir l'ouverture d'esprit du public et de l'opposition pour voir si cet espoir d'enchâsser des services en français deviendra réalité dans un avenir prochain, ou si finalement le tout sera rejeté à cause d'une impossibilité politique de s'avancer plus loin dans la protection des droits des francophones. Ceux qui ont cette ouverture d'esprit devront la faire connaître. C'est vital."

Cette déclaration de Gérard Lécuyer prend toute sa dimension quand on sait à quel point le caucus néo-démocrate devient de plus en plus nerveux avec cette affaire.

En utilisant l'arme du filibuster, les conservateurs ont obligé les néo-démocrates à négocier un ajournement de la session pour tenir des audiences publiques. Et plus d'un député NPD commence à se demander combien de lest il faudra encore lâcher pour contenter les conservateurs.

Point important

Ainsi, il est de notoriété publique que le préambule déclaratoire de l'article 23, qui dit que **"Le français et l'anglais sont les langues officielles du Manitoba"** est chaudement discuté au sein du caucus NPD. Explication: les conservateurs s'opposent fermement à l'inclusion de cette phrase dans la résolution. Même si ce préambule ne touche que l'article 23.

Pour sa part, Gérard Lécuyer estime que "c'est l'un des points les plus importants dans les amendements proposés, bien que ce soit une déclaration d'intention qui fasse partie d'un article avec des clauses restrictives. Mais il reste que cela laisse une porte ouverte pour un Manitoba futur qui se situerait davantage dans le contexte du Canada d'aujourd'hui. Qui sait, il se peut qu'un jour il y ait une volonté d'introduire le français comme langue officielle sans restriction au Manitoba."

En attendant, le député de Radisson "conserve l'espoir qu'il y aura un support assez important pour l'article 23 lors des audiences publiques. J'espère que la décision de Howard Pawley de désamorcer l'opposition a donné confiance à ceux qui nous ont appuyé."

Bernard BOCQUEL





Le premier ministre du Manitoba, Howard Pawley, et son procureur général, Roland Penner, sont revenus sur leurs assurances: le texte de la résolution sera changé, mais uniquement pour apporter des précisions, ont-ils souligné sur un ton qui se voulait rassurant.

RANSOM
LYON
Cayouche
La Liberté

GUEDINE ET GUEDONNE, LES QUASIMODOS

25 000 visiteurs aux pavillons francophones

Folklorama 83, la célébration annuelle des ethnies au Manitoba, a attiré les foules habituelles. De nouveau, les francos en ont profité pour démontrer la vitalité de notre culture. Et plus.

D'abord, cette année, la création d'un pavillon français a permis au grand nombre de participants à Folklorama de connaître une autre culture de langue française. Les 11 000 Manitobains et touristes qui se sont présentés au pavillon de la France ont eu l'occasion de goûter à sa cuisine renommée, à un accent bien différent de ce qu'on entend habituellement au Canada.

Selon Claude Périsse, membre du comité organisateur du pavillon de la France, "Ce pavillon, attendu depuis plusieurs années, a été magnifique. Les participants ont bien apprécié le programme", qui consistait de deux spectacles: celui de la chorale de Saint-Claude et d'une troupe de danse bretonne.

En plus de permettre aux Canadiens de faire la distinction entre la culture française et la culture canadienne-française, ce pavillon a assuré la présence de la France dans la communauté winnipegoise. Un point important pour Claude Périsse: "Pour compenser la perte du consulat de France, l'existence d'un pavillon français à Folklorama est très importante."

Pour ce qui est du pavillon canadien-français, il n'a pas été moins populaire que dans le passé. On a qualifié son spectacle de chants et de danses comme étant le meilleur à Folklorama 83. La mise en scène s'est avérée astucieuse. Une nouvelle génération d'une dizaine de chanteurs a fait ses preuves sur les planches. Et les Danseurs de la Rivière Rouge ont su transmettre cette "joie de vivre" qui caractérise la plupart de leurs spectacles.

Lucille Daudet, membre du comité organisateur du pavillon canadien-français, souligne que les 15 000 participants au pavillon des Canadiens français ont acheté beaucoup moins d'artisanat et de nourriture cette année que l'année dernière. Néanmoins, "Beaucoup plus de gens sont venus pour le spectacle!"

Roland STRINGER



Deux musiciens d'un groupe breton de Montréal qui ont fait connaître la musique celtique aux visiteurs du pavillon de France.



La Chorale de Saint-Claude a présenté plusieurs chansons traditionnelles lors du premier pavillon français à Folklorama.



Le pavillon canadien-français, organisé par les Danseurs de la Rivière-Rouge, présentait "le meilleur spectacle à Folklorama".

Le CALENDRIER

Jeudi 18

- Le Foyer du CCFM mettra en vedette Monique Tétrault, Claude Mousseau, Guy Michaud, Jean-Paul Marcoux et Ginette Boulianne, jeudi et vendredi.

- En Core 83 présentera le group country "Home Grown Band" au parc En Core, au coin des rues Carlton et Edmonton, à 12h00.

- La Galérie d'art de Winnipeg tiendra une soirée de jazz avec Walle Larsson, Ron Paley, Brian Scott, Paul Pododwarny, Tim Cummings et Glen Matthews, à 19h30.

Vendredi 19

- En Core 83 présentera le musicien folk Jake Chenier au théâtre Gas Station, à 15h30.

Samedi 20

- En Core 83 mettra en vedette un ensemble jazz néerlandais "Loek Dikker" au parc En Core, à 14h15.

Dimanche 21

- Le group jazz "Piccadilly Six" sera en spectacle au Old Market Square, à 12h00.

Lundi 22

- "Marie-Anne Gaboury", réalisé par Léo Foucault, passera à l'écran de Radio-Canada, à 21h00.

Vendredi 26

- Au Canot du Festival du Voyageur, 768, rue Taché, CBWFT présentera "Mon pays qui chante" avec Gisèle Fredette de Winnipeg, Liliane Cormier de Moncton et Ronald Bourgeois de Halifax, à 20h30.

- Le long métrage "De mains et d'espoirs" sur la vie au Sénégal sera télédiffusé au réseau de Radio-Canada dans le cadre de l'émission "La télévision des autres", à 20h30.

Mercredi 31

- Les Blés au Vent tiendront leurs auditions au CCFM, à 19h30 (255-9560).

REPÈRES



40e anniversaire de mariage

C'est le samedi 27 août prochain que **M. et Mme Armand Lévêque** de Saint-Boniface fêteront 40 ans de mariage. La célébration débutera par une Eucharistie célébrée à 10h00 en la Cathédrale de Saint-Boniface par le fils des jubilaires, l'abbé Réal Lévêque. Une réception suivra la messe dans la salle principale du foyer Chez Nous, où les jubilaires résident depuis deux ans.

M. Lévêque, né le 15 avril 1905, demeura toute sa vie à Saint-Boniface. Il devint fourreur de métier et barbier à temps partiel. Il est aussi connu comme un grand sportif, surtout au baseball et au hockey, durant les années trente.

Mme Lévêque, née Louisa Gauthier, fut née le 27 août 1914 à La Salle, Manitoba. Le couple se maria le 21 août 1943 à La Salle et vint s'installer à Saint-Boniface dans la paroisse Cathédrale, où ils demeurent depuis 40 ans. Le couple n'a qu'un fils unique, l'abbé Réal Lévêque, prêtre du diocèse de Saint-Boniface.

Félicitations et longue vie aux jubilaires! Cordiale invitation aux parents et amis!

Un directeur pour le Festival

Bien que les détails ne seront pas divulgués avant trois autres semaines, la nouvelle est néanmoins officielle: le Festival du Voyageur a embauché un successeur à Gérald Turenne. Il s'agit d'un Montréalais de 36 ans, Grégoire Ewing. Le président du Festival, Me Léo Teillet, a indiqué que le nouveau directeur, qui entrera en fonction le 7 septembre, a travaillé 13 années en marketing. Rappelons que le Festival du Voyageur opère actuellement un effort de restructuration de ses opérations.

42 projets adoptés

C'est vraisemblablement vendredi 19 août que la présente session de la législature manitobaine a été ajournée. Parmi les 42 projets de lois qui viennent d'être adoptés en troisième lecture figurent deux lois plutôt controversées: l'établissement d'une commission qui révisera les plaintes protées contre la police; et l'abolition des cotisations d'un dollar par tête de bétail prélevées par l'Association des producteurs de boeuf pour financer ses opérations.

Du français au Musée

Le Musée de l'homme et de la nature de Winnipeg a l'intention d'embaucher un spécialiste pour mettre sur pied de nouveaux programmes en français dès le mois prochain. Un tiers environ d'une subvention de 67 000$ que le Musée vient d'obtenir sera entièrement consacré au français.

Le film de la semaine



"Le retour de Martin Guerre"

Un des meilleurs films français depuis les dernier dix ans; avec Nathalie Baye et Gérard Depardieu.

Au Cineplex, Place Eaton (non recommandé aux enfants).

LA LIBERTÉ

POUR UN MEILLEUR SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

Ne seront acceptés que les textes **en français** tapés à la machine ou écrits très lisiblement.

Tout autre texte sera refusé.

Les nécrologies devront être payées d'avance au tarif suivant:

- 100 mots ou moins — 10$00
- 100 à 150 mots — 15$00
- 150 à 200 mots — 20$00
- 200 à 250 mots — 25$00
- 250 à 300 mots — 30$00
- photo 1,5" x 1,5" — 10$00

Le port du casque échauffe les esprits

Au premier abord, on peut se demander pourquoi il existe une si grande réaction contre le port de casque de motocyclette. C'est obligatoire depuis déjà longtemps dans les autres provinces canadiennes. Et qui voudrait se heurter sans casque à 100 kilomètres à l'heure en moto contre un mur de béton?

Pourtant, plusieurs sont contre cet amendement du Code de la route. Et pour des raisons précises.

Bryan Roberton, un membre actif de ABATE, une organisation de motards contre la nouvelle législation estime que le gouvernement ne résoud aucun problème en obligeant le port du casque. Il préconise au lieu une meilleure éducation pour la conduite d'une moto. Car le casque peut aussi beaucoup nuire au conducteur.

"Quand il fait des chaleurs comme nous en avons connu au Manitoba cet été, un casque est insupportable et peut être la cause d'un accident," affirme Bryan Roberton.

Une expérience récemment effectuée à l'Université du Manitoba a démontré que le port du casque à une température de 90 degrés Farenheit serait trois fois plus chaud pour le porteur qu'une tuque de laine. Bryan Roberton ajoute: "Je n'ai pas vu beaucoup de personnes porter une tuque cet été."

Toujours d'après ce motard engagé, une loi semblable à la nôtre en Israël a été retirée à cause d'un nombre considérable d'accidents inexplicables. Aussi, il signale que la Californie, la capitale des motos, n'oblige pas le port du casque. "Certains gouvernements sont conscients des problèmes que peuvent poser le port du casque."

Bryan Roberton veut donner le choix à l'individu. Il accuse le NPD de lui enlever cette liberté. Il ajoute que lui enlever ce choix c'est lui enlever le droit de conduire une moto. Car il est déjà allé voir des médecins pour les maux de tête que lui causait son casque de moto.

Il reste que ce porte-parole de ABATE appuie les derniers amendements au Code de la route concernant la puissance d'une moto et les cours de conduite. (**Voir l'encadré.**) Il souligne que ces amendements sont le fruit des suggestions d'ABATE.



Bryan Roberton, orateur lors de la manifestation des motocyclistes, a recommandé aux motocyclistes d'appuyer le parti conservateur aux prochaines élections si le NPD ne retire pas la législation sur le port de casque.

"Ces amendements ont été suggérés dans le but d'offrir de meilleurs moyens pour réduire le nombre d'accidents en moto."

Et il ne s'arrête pas là. Bryan Roberton voudrait voir un système mis sur pied qui identifie les motocyclistes débutants. Cela afin de leur porter une attention spéciale. Comme en Angleterre par exemple, où sur la plaque d'immatriculation d'un débutant, on peut lire la lettre "L" (*"Learner"*). Il indique qu'un tel système a réduit en quatre ans en Australie le nombre de morts en moto de 43 pour cent.

Enfin, Bryan Roberton est conscient de l'image des motocyclistes que retient la société: cheveux longs, bagues d'oreille, cuir noir, tatous... "C'est un stéréotype qui n'est pas toujours juste," insiste-t-il. "Et surtout cela ne veut pas dire qu'on ne sait pas se comporter lors de manifestations. Nos manifestations ont été sans violence. J'ose dire qu'elles se sont passées avec moins d'énervement que les manifestations anti-avortement de Joe Borowski."

Roland STRINGER



1 500 motocyclistes sont allés au palais législatif mardi soir pour manifester contre le port du casque. Ils ont étiquetté le gouvernement de "communiste", "meurtrier" et "menteur".

De l'éducation pour les motocyclistes

Le jeune qui désire se promener en moto ne sera pas seulement obligé de porter un casque.

Malgré les manifestations de la part des nombreux motocyclistes, le gouvernement du Manitoba est allé un pas plus loin dans son travail pour réduire le nombre de morts dans les accidents de moto. Il vient de proposer une série d'amendements au Code de la route qui exigeront beaucoup plus des motocyclistes.

Pendant les deux premiers ans qu'une personne possèdera un permis de conduire pour sa moto, elle ne pourra pas en acheter une plus puissante que 250 cc. C'est une restriction qui ne sera certainement pas bien accueillie par certains motards. La plupart des jeunes d'aujourd'hui achètent une moto de 400 cc. la première fois.

Aussi, on exigera de la personne de suivre un programme de conduite de motos avant de lui permettre l'obtention d'un permis de conduire. En somme, ce serait comme les cours de conduites qui existent présentement pour les voitures.

Finalement, les motocyclistes seront obligés d'allumer leurs phares à tout temps sur l'autoroute et devront porter une protection quelconque pour les yeux.

Deux exceptions

Pour ce qui est du port du casque, ce sera obligatoire, sauf pour deux exceptions:

- Si la personne possède une motocyclette qui la protège comme une voiture.

- Si la personne appartient à une secte religieuse qui demande de porter un vêtement sur la tête, comme le turban chez certains Orientaux.

On souligne que le gouvernement allouera un certain temps avant la mise en vigueur de cette nouvelle législation afin de permettre à la population de s'adapter aux changements.

R.S.

M. Armand Aubin
et sa femme Berthe,
de Saint-Adolphe, remercient sincèrement tous les parents, amis et connaissances qui se sont joint à eux les 23 et 24 juillet pour fêter leurs Noces d'Or, et pour participer aux réunions des familles Aubin et Barnabé.

M. et Mme Aubin son profondément reconnaissants à tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont préparé ces fêtres - le pique-nique du samedi, le thé du dimanche après-midi et le souper du dimanche soir.



Les Boisjoli, les Dayon et les Bouviers en fête

La fin de semaine des 30 et 31 juillet fut pour plusieurs, dans notre milieu, des moments de rencontres et de joies. En effet, trois réunions de famille eurent lieu.

Samedi, les descendants de M. et Mme Alphonse Boisjoli, de La Broquerie, se réunirent au chalet de Georges Boisjoli, situé à l'est de la rivière Winnipeg, en face de ce qi était anciennement la belle chute d'argent (Silver Falls). Alexandre Boisjoli de Saint-Constant, P.Q., était en visite au Manitoba.

Une autre famille qui a eu le bonheur de fêter ensemble fut celle des Dayon. S'étant réunis au "Papertown Motel" pour souper ensemble, la veillée continua à la salle du "St. George Community Club" où les plaisanteries du passé et les bons souvenirs furent échangés. Pour cette rencontre, Alma (Mme Richard Vincent) est venu de Kimberley, Colombie-Britannique, et Arthur Dayon et son épouse Monique vinrent de Saint-Philippe (La Prairie), P.Q.

La plus nombreuse de ces rencontres de familles fut sensiblement celle des Bouvier, qui comprenait les descendants d'Emeric Bouvier et de Rose-Anna Juneau, soit 118 personnes. Elle comprenait des Desautels, des Boisjoli et des Vincent. Seule Marie, de Vancouver, et ses quatre enfants ne purent y assister.

La coïncidence voulait qu'on célèbre cette année le 330e anniversaire de l'arrivée du premier Bouvier, Michel Le Bouvier, au Canada. Cet ancêtre aurait aujourd'hui 350 ans. Michel I Le Bouvier est venu au Canada en 1653, avec Maisonneuve et Jeanne Mance.

La journée commença par une messe célébrée par l'abbé Réjean Bélanger, curé de la paroisse. Les servants et les lecteurs étaient des membres de la famille.

Après un dîner pris ensemble dans la salle paroissiale, on visionnait des films et des diapositives qui nous firent revivre les jeunes années des différents couples de la famille et le 45e anniversaire de mariage d'Emeric et Rose-Anna Bouvier.

Une bonne partie de balle réunissait tous les jeunes qui s'amusèrent bien, ainsi que les spectateurs. On fit une visite au cimetière pour prier sur la tombe de nos parents. Le souper réunissait de nouveau tout le groupe. Plusieurs chants pour la circonstance ont agrémenté la fête. On écoutait de nouveau le "Panis Angelicus" que notre père Eméric chantait si bien avec toute son âme.

Avant le départ, on distribua le livre généalogique des descendants de Eusèbe Bouvier et Délia Brodeur, venus au Manitoba en 1901. À cette occasion, on présenta une plaque officielle indiquant le nom que l'on donna au deux milles de chemin unissant les routes No 11 et 304, qui fut le commencement du chemin conduisant à la "Grande Prairie" où M. Bouvier se trouva beaucoup dans les années 1930-40. Le nom choisi paraît sur une carte tracée par l'abbé Pierre Picton et se nomme "Sentent Bouvier" ou "Bouvier Trail".

50e anniversaire de mariage des Chèvrefils

Le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Zéphir Chèvrefils a été l'occasion d'une grande réunion de parents et d'amis le 9 juillet.

La fête débuta par une messe célébrée par le curé de la paroisse, Réjean Bélanger, après laquelle il a lu une bénédiction papale. Les petits-enfants offrirent à leurs grands-parents un bouquet de roses et ils chantèrent aussi quelques cantiques.

Les invités se rendirent ensuite à la salle de la Légion de Pine Falls pour une veillée qui fut des plus agréables pour les célébrants. Là ils rencontrèrent de nombreux parents et amis venus pour cette fête. De nombreux présents et souvenirs leurs ont été ovverts et des messages du gouverneur général, Edward Schreyer, du premier ministre Pierre Trudeau et de plusieurs autres furent présentés.

Emmanuel J. Bouvier

Aubigny

Sr Pauline Saurette est de passage au Manitoba

Le retour de Sr Pauline Saurette de Gonaïves en Haïti fut l'occasion d'une rencontre d'amitié et de fraternité pour les paroissiens aussi bien que pour les parents et amis de la paroisse.

Le dimanche 7 août la fête débuta par la célébration de l'Eucharistie. On remarquait la présence de bon nombre de religieuses de la congrégation des SNJM, consoeurs de Pauline.

La chorale avait préparé des chants appropriés: "Va, libère mon peuple" et "Vivre debout, découvrir la vie". Un feuillet contenant les paroles de ces chants ainsi qu'une biographie de la vie de Sr Pauline avait été distribué à l'assistance et contribua à la participation générale.

Après la messe, tous furent invités par la famille Saurette à se rendre à la salle paroissiale pour partager un repas frois. Ce fut l'occasion pour chaqu'un de rencontrer Sr Pauline.

Après le repas elle présenta des diapositives qui nous firent mieux comprendre la vie du peuple de Haïti et surtout apprécier davantage le dévouement de ces missionnaires. Pauline dit avoir été gâtée depuis son arrivée à Haïti par les visiteurs du Manitoba qui se rendirent chez elle à Gonaives. D'abord, ce furent sa soeur et son beau-frère M. et Mme Lionel Robidoux et, pour Noel dernier, sa mère, Cécile Saurette avec Sr Léonne Dumesnil, SNJM, et une jeune amie Danielle Dumesnil.

Depuis déjà deux ans, Sr Pauline se dévoue auprès des Haïtiens à Gonaives. Elle est en congé bien mérité au Manitoba et retournera à Haïti le 5 septembre.

Sr Pauline Saurette est native d'Aubigny, fille d'Edmond Saurette, décédé, et de Cécile Charbonneau.

Elle a fait ses études à Aubigny et à Sainte-Agathe. Elle entra chez les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie en 1959. Elle enseigna à Sainte-Agathe et à Somerset avant de quitter le Manitoba pour son pays d'adoption où elle contribue à bâtir un monde selon l'Evangile de Jésus Christ.

Alice ST-ONGE

Naissances

Zachary, Alexandre **Saltis**, fils de Donald et Rachel (née Ouimet), né le 15 juillet 1983. Zachary pesait 7 livres 3 onces et mesurait 20½ pouces. Les grands-parents sont: M. et Mme Ivan et Rose Saltis, ainsi que M. et Mme Michel et Eveline Ouimet.

Gabrielle, Joy, Marie, 7 livres 13 onces, née le 27 juillet à l'hôpital de Saint-Boniface, fille de Pierre et Michelle **Bouchard** de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents sont Edmont et Alida Bouchard de Saint-Jean-Baptiste et Henri et Laurette Marion de Sainte-Elizabeth. Parrain et marraine: Gérald et Joy Dupuis de Saint-Jean-Baptiste.

Rachelle, Sandra, 6 livres 1 once, née le 7 août à l'hôpital de Morris, fille de Bernard et Doreen **Proulx** de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents sont Antonin et Florence **Fillion** de Saint-Jean-Baptiste et Onil et Béatrice Proulx de Warren, Ontario. Parrain et marraine: Eugène et Sandra Fillion de Saint-Jean-Baptiste.

Valérie, Renelle, Marie, fille de Claude et Jacqueline **Bohémier**, née le 26 juin et baptisée le 7 août 1983. Parrain et marraine: Laurent et Renelle Bohémier.

Paul, Alfred, 7 livres 15 onces, né le 13 août à l'hôpital Victoria, fils de Gérald et Lena **Marion** de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents sont Alfred et Estelle Marion de Saint-Jean-Baptiste et Lucien et Emma Trudeau d'Ile-des-Chênes.

Mariages

Marc **Bérard** et Nicole **Lafond** mariés le 6 août à Saint-Jean-Baptiste.

Décès

Marie-Anna **Asselin**, de Saint-Boniface, 79 ans, décédée le 6 août.

Cécile **La France**, de Saint-Boniface, 90 ans, décédée le 5 août.

Raymond **Guay**, de Saint-Boniface, 53 ans, décédé le 9 août.

COOPÉRATIVE SAINT-LÉON LTÉE

AVEC SUCCURSALES À ALTAMONT, NOTRE-DAME-DE-LOURDES, SOMERSET, SAINT-CLAUDE, MANITOU, SOURIS ET SAINT-LÉON

EN DÉP
LE PRO

★ VENTES D
DE 19,5%

★ ÉPARGNE

★ REMBOUR
AUX MEM

★ ATOUT ÉC
POUR LA



Maison de M. et Mme Roland Gagnon de Sainte-Agathe, construite par la Coopérative de Saint-Léon.

Comme plusieurs, M. et Mme Gagnon ont choisi la coopérative de Saint-Léon pour construire leur nouvelle demeure. La coopérative de Saint-Léon construit de 20 à 30 maisons par année. Elles sont construites avec des matériaux de choix, par des ouvriers d'expérience, c'est pourquoi la coopérative de Saint-Léon est reconnue pour son "excellence en maisons familiales".

Pour l'avenir

Pour l'effic

Pour la s

Pou

Les Bâtisseurs...





M. Fraser McIntosh, président de la Coopérative de Saint-Léon, remet des certificats à MM. René Rondeau et Louis Comte en gage de remerciement pour leurs années de dévouement au système coopératif de la région.



Claude Grenier de Saint-Léon, un des heureux gagnants du Concours international des jeunes.

"L'avenir est à ceux qui s'attaquent au présent."

"Notre force c'est le service."

DE LA CRISE ÉCONOMIQUE
RÈS CONTINUE......

.2 MILLIONS, SOIT UNE AUGMENTATION
R 1981

E 436 997$ POUR L'ANNÉE 1982

EMENTS AU COMPTANT DE 158 312$
ES

OMIQUE DE PREMIÈRE IMPORTANCE
GION

"L'entreprise coopératif... une solution originale à certains désiquilibres de notre économie."



M. RAYNALD LABOSSIÈRE

GÉRANT-GÉNÉRAL
AU SERVICE
DE LA COOPÉRATIVE
SAINT-LÉON DEPUIS 1948

35 ANS

DE DÉVOUEMENT
DE PROGRÈS

cité
mplicité
a rentabilité

la solution!



"La Coopérative Saint-Léon grandit avec ses membres qui participent à son développement."

ASSEMBLÉE ANNUELLE
LE 23 JUIN 1983

tenue à la salle communautaire de Saint-Léon

Parmi les quelque 200 membres présents à l'assemblée annuelle, on remarque MM. et Mmes Roland Gagnon, Gustave Lévesque et Jean-Léon Ouimet de Sainte-Agathe.

Saint-Norbert

Des rencontres sont organisées pour le départ de l'abbé Bernard Bélanger

Les paroissiens de Saint-Norbert se souviendront de la fin de semaine du 23 et 24 juillet 1983...

Il est juste de dire que tous ceux et celles qui assistaient à la messe, soit du samedi soir 23 juillet ou le dimanche 24, ont ressenti un grand regret lorsque l'abbé Bernard Bélanger annonçait à ses ouailles qu'il devait quitter Saint-Norbert

La plupart de ses gens avaient lu dans La LIBERTÉ du 15 juillet quels seraient les changements effectués en 1983, ceci dit, ils étaient confiants que Saint-Norbert n'en serait pas affecté, et tous s'en réjouissaient

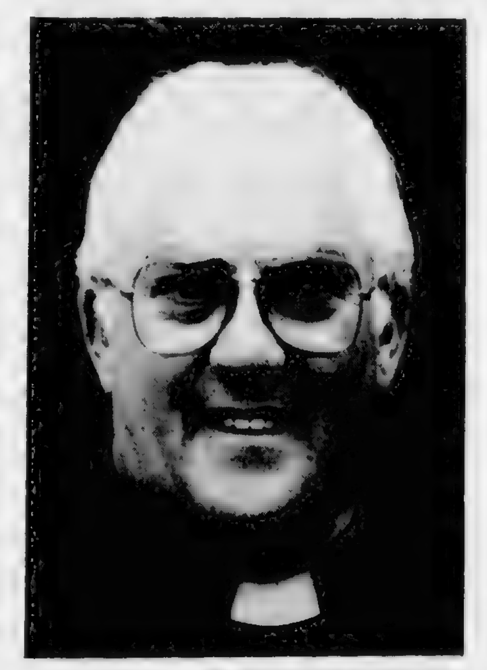
L'abbé Bernard était une présence sans pareille depuis 1972. Il se faisait un devoir d'assister à toutes les réunions des organismes et d'y apporter une grande participation que ce soit les scouts, guides, louvetaux, jeannettes, LFC, la catéchèse aux écoles, les cafés-rencontre, ses visites aux foyers pour aînés, aux malades, etc. Il était aussi très présent aux personnes et familles éprouvées par le deuil, etc. Il était le prêtre et l'ami pour tous

Par ailleurs, l'abbé Bernard ne manquait jamais une occasion d'assister aux fêtes de réjouissances, tel que les réceptions de mariages, baptêmes, anniversaires ou autres. Il y apportait toujours son entrain et sa bonne humeur. D'autre part nous sommes convaincus que l'abbé était heureux à Saint-Norbert et que lui aussi regrette ce départ précipité

Mais comme il l'a si bien dit "Je dois obéir à mon évêque, comme j'ai promis de toujours le faire, lors de mon ordination sacerdotale par Mgr Cabana il y a de cela 31 ans"

Nous ne pouvons qu'ajouter que l'abbé Bernard fut parmi nous en véritable apôtre de la foi chrétienne et de l'enseignement du Christ, en insistant toujours sur l'importance de la prière

Nous lui disons merci pour sa présence et pour tout le bien qu'il a fait pour la paroisse de Saint-Norbert, et pour citer comme souvent lui aussi le faisait "AD NOS MULTOS"



L'abbé Bernard Bélanger: à Lorette

Aux gens de Lorette, vous êtes chanceux car, connaissant l'abbé Bernard, nous savons qu'il sera parmi vous aussi, toujours à la hauteur de sa tâche, et vous en serez enrichis

À son exemple, même si c'est avec beaucoup de peine, nous acceptons ce changement, et nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à l'abbé Pierre Gagné qui deviendra officiellement curé de Saint-Norbert à partir du 4 septembre.

Il y aura des rencontres d'au-revoir à l'abbé Bernard après chacune des messes, soit le samedi soir 20 août à 19h30 et les messes de 10h00 et 16h00 le dimanche 21 août

Eugénie FERRÉ

Parents et amis sont invités d'assister au 50e anniversaire de mariage de

George et Marie Verhaeghe

qui aura lieu le 27 août 1983
à 20h00 au Club Belge
407, boulevard Provencher.

Une messe à leur intention sera célébrée
à 10h00, le 27 août
en l'église du Sacré-Coeur
501, rue Plinquet

Lorette

Blanche Gauthier a 90 ans et un sens certain de l'humour

Blanche Gauthier fêtait récemment ses 90 ans et quelques amis lui ont fait une surprise en se rendant au Foyer pour lui offrir leurs meilleurs voeux de bon anniversaire.

Mme Gauthier, née Gendron, naquit à Lorette où elle passa toute sa vie

En 1917, elle épousa Arthur Gauthier, décédé en 1973. Ils eurent quatre enfants un fils Armand, qui malheureusement est décédé en 1932; trois filles: Yvette, Mme Albert Dean de Vancouver, Washington, Thérèse, Mme Earl Riddolls de Saint-Vital, et Agnès, Mme Cliff Nickol de Saint Boniface

Elle jouit aussi de ses huit petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Mme Gauthier a toujours été active dans diverses activités de la paroisse. Elle vient même encore nous donner un coup de main de temps à autre à faire des sandwiches à l'occasion de funérailles

Malgré son âge, elle ne manque pas d'assemblée de la Ligue féminine catholique dont elle est membre depuis le début Elle apprécie le club d'âge d'or avec ses compagnes. Son passe-temps favori est de crocheter et tricotter pour ses petits-enfants

Des messages de félicitations lui ont été présentés du gouverneur général du Canada, Edward Schreyer, du premier ministre du Canada, Pierre Trudeau et aussi du premier ministre du Manitoba, Howard Pawley



Blanche Gauthier

Mme Gauthier, avec un sens certain d'humour, aime encore taquiner. Elle nous disait de ne pas oublier de revenir dans dix ans. On vous l'assure!

Lilliane LANSARD

Une fête pour l'abbé Prescott

Nous regrettons le départ de notre curé de paroisse, l'abbé Réginald Prescott, qui nous quitte pour Gravelbourg, en Saskatchewan.

Pour exprimer leur reconnaissance, les paroissiens de Lorette veulent partager ensemble un repas dimanche le 21 août après la messe de 11h00



Le directeur du Centre culturel franco-manitobain est heureux d'annoncer l'entrée en fonction de deux nouveaux membres sur son personnel

Il s'agit de **Guy Noël** au poste de coordonnateur de spectacles et cinéma et de **Catherine Graham** au poste d'agent d'information



Guy est natif de Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba, et c'est là où commença son intérêt dans les activités culturelles du Manitoba français. Plus récemment, il travailla dans l'industrie d'assurances à Brandon. L'heureuse combinaison de connaissances en arts et en affaires va sûrement être un atout pour le CCFM



Catherine Graham est native de Montréal et demeure au Manitoba depuis cinq ans. Elle détient un Bachelier ès Arts de l'Université McGill et elle possède dix ans d'expériences dans le domaine culturel, dont cinq comme costumière et cinq comme recherchiste.



Wilfrid et Marie Dupuis

célèbrent leur

50e anniversaire de mariage le dimanche 28 août 1983

La fête commencera par une messe à 12h00 en l'église paroissiale du Précieux-Sang, suivie d'un thé-rencontre en la salle communautaire du Précieux-Sang.

Tous les parents et amis sont invités à se joindre à la famille.

Saint-Joseph

Jean-Louis Perron donne son sang

À l'Université de Winnipeg avait lieu le 13 juillet la présentation des certificats destinés aux donateurs de sang ayant fait 50 dons et plus. Il y a au-dessus de 200 donateurs au Manitoba dans cette catégorie.

Le gouverneur général, Edward Schreyer rendait hommage aux donateurs

Jean-Louis Perron reçu plus d'un certificat. Il en a eu pour 20 fois, 35 fois. En 1977 il atteignait son 50e don et recevait des mains du lieutenant gouverneur du Manitoba. Bud Jobin, son certificat de mérite Cette année pour son 75e don, il l'a eu des mains du gouverneur général du Canada

Et ce n'est pas fini! M. Perron voudrait bien pouvoir se rendre à son 100e don de sang. Pas si mal tout de même. Si chacun en faisait autant, le succès des cliniques de sang de la Croix Rouge serait assuré!

Marie Sarrasin

Saint-Claude

L'hôpital rénové

Le ministre de la santé, Laurent Desjardins, vient d'approuver un contrat de rénovation de l'hôpital de Saint-Claude.

Les rénovations extérieures comprennent un nouveau toit, une meilleure isolation thermique et de nouvelles fenêtres

À l'intérieur, l'aménagement des locaux comprend une section pour les diagnostics équipée d'une salle de rayons X et d'un laboratoire

Le contrat a été adjugé de Winnipeg pour une somme de 227 000$. Les travaux devraient commencer immédiatement et durer environ quatre mois

Activités au musée

Côté musée, on continue à faire visiter les différents objets: maisons transformées à la vie ancienne, machineries et le reste, aussi souvent qu'il y a des visiteurs et que quelqu'un en charge est sur les lieux. Pour ne pas être déçus au cas où on devrait s'absenter, vous pouvez contacter et faire un rendez-vous en signalant le 737-2241

Les bonnes idées laitières

Les légumes de la saison prendront un air de fête recouverts de cette SAUCE HOLLANDAISE AU MÉLANGEUR. Celui-ci prend tous les risques et vous présente chaque fois une sauce onctueuse et crémeuse. La recette de base repose sur le bon goût du beurre auquel on ajoute du jus de citron frais. Pour varier, que penser d'un saumon poché garni d'une hollandaise à l'aneth ou que dire de côtelettes d'agneau grillées nappées d'une sauce hollandaise à la menthe! De toute manière, un délice vous attend!



SAUCE HOLLANDAISE AU MÉLANGEUR

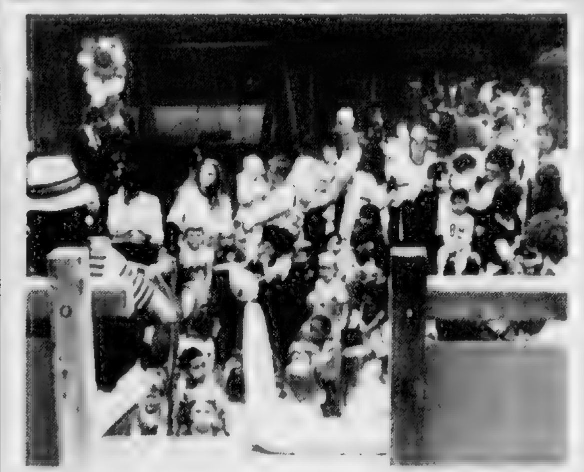
½ tasse (125mL) de beurre
3 jaunes d'oeufs
1 à 2 c. à table (15 à 30mL) de jus de citron frais
Pincée de sel
Quelques grains de poivre de Cayenne

Dans une petite casserole, faire fondre le beurre, chauffer le beurre jusqu'à ce qu'il soit très chaud et bouillonnant, sans le faire brunir. Dans le contenant d'un mélangeur, déposer les jaunes d'oeufs, le jus de citron, le sel et le poivre de Cayenne. Couvrir et mélanger à faible vitesse. Mélanger à haute vitesse tout en versant lentement le beurre chaud, en un mince filet continu. Continuer à mélanger 30 autres secondes ou jusqu'à épaississement. Si nécessaire, garder la sauce chaude en déposant le contenant du mélangeur dans une casserole d'eau chaude. Napper sur des asperges chaudes, des petits pois, des petites pommes de terre nouvelles ou des petites carottes. Donne env. 1 tasse 250mL.

SAUCE HOLLANDAISE À L'ANETH: Ajouter au beurre fondu, 1 c. à thé (5mL) d'aneth séché. Suivre la recette ci-dessus. Napper sur du saumon poché.

SAUCE HOLLANDAISE A LA MENTHE: Ajouter au beurre fondu, 2 c. à thé (10mL) de menthe fraîche hachée gros. Suivre la recette ci-dessus. Napper sur des côtelettes d'agneau et des petits pois frais

AU COEUR DE LA VILLE



Foire du quartier Nord

Venez participer à la fête populaire du quartier Nord, du vendredi midi (19 août) au dimanche soir (21 août). Cela se passera dans l'avenue Selkirk de la rue Salter à la rue Andrews. Vous êtes tous invités! Il y aura des carrousels et beaucoup d'autres choses amusantes pour les enfants, des défilés de mode le vendredi et le samedi à 14 h une fête ethnique le vendredi soir, un concours d'amateurs et un bal populaire le samedi soir, des violonneux et des gigues le dimanche soir
Pour tout autre renseignement, prière de composer le **586-6232.**

OPÉRATION CENTRE-VILLE DE WINNIPEG



James Murphy encourage les optimistes à Winnipeg

Au cours des premières semaines de la saison, on a beaucoup vanté la qualité de la défensive des Blue Bombers de Winnipeg. Cependant, avec la régénération de l'offensive, d'autres joueurs sortent de l'ombre du silence pour aboutir sous la lumière des médias.

Parmi eux on retrouve James Murphy à la position de receveur éloigné. Il est un joueur qui s'avère de plus en plus essentiel au plan d'attaque des Bombers. A 5 pieds 10 pouces et 180 livres, il est considéré quelque peu court pour son métier. Mais sa vitesse et ses techniques d'évasion lui assurent souvent au moins un touché par partie en plus de maints premiers jeux gagnés

Ayant 23 ans derrière lui, il reste plusieurs années où il pourra profiter de sa vitesse. A Utah State, en plus du football, Murphy pratiquait les sprints et le baseball. Il raconte même qu'il a rencontré Tim Raines, le joueur-éclair des Expos, dans un sprint de 100 mètres au niveau universitaire. Le fait qu'il n'a perdu que par un dixième seconde est une preuve de son talent

Un athlète perpétuel

Ce talent s'est toujours manifesté en lui Murphy n'a eu qu'à l'exploiter. A cet égard, il se rappelle: "Mon père m'a toujours encouragé très fortement. Il ne faisait aucun sport lui-même, mais il en était très enthousiasmé." Il n'est donc pas surprenant que James Murphy a toujours voulu jouer au football. À Deland en Floride, sa ville natale, il est passé par l'école secondaire pour ensuite étudier en Sociologie à Utah State. Toujours à la position de receveur éloigné, il a pu évoluer en tant que joueur spécialisé

Cela convient très bien à sa vie personnelle. Il existe une symbiose entre Murphy et le sport. Chacun profite à l'autre. Même lorsqu'il ne joue pas au football, Murphy est toujours athlète. Comme son pere, il adore les sports. Mais lui, il s'en sert pour rester en forme afin de tirer tout l'avantage possible sur les champs de la LCF

Il tente de suivre les pas de son idole Paul Warfield, ancien receveur pour les Dolphins de Miami, et qui est maintenant dans le Temple de la renommée de la LNF

On pourrait même dire que sa vie entière est axée sur le football. Pour Murphy, ce sport a sa place parmi toutes les vocations



James Murphy: un mélange de bonne humeur et de dévouement

A part cela, le football lui fournit l'occasion de faire compétition avec des amis et d'autres excellents athlètes. Murphy a des étincelles aux yeux lorsqu'il proclame: "Le football est mon destin. J'ai été mis sur terre pour jouer au football"

Il est clair que Murphy prend son métier au sérieux. Pour se préparer psychologiquement avant une partie, il essaie de se voir exceller dans son imagination. La nuit qui précède les matchs, ainsi que la journée-même, ses pensées sont souvent orientées vers sa préparation

Evidemment, cette technique lui réussit très bien. Après cinq parties, il se présent comme un atout inespéré dans une saison que certains entrevoyaient avec pessimisme

Murphy fait sa part pour créer de plus en plus d'optimistes à Winnipeg

Georges VERMETTE

Capsules

Ces derniers temps, on avait oublié le *désaccord entre Dieter Brock et l'administration des Bombers. Les événements de la semaine n'ont fait que rappeler la véritable situation. Brock, mécontent de la lenteur de ses discussions avec Paul Robson, a decidé de donner un peu de publicité à son dilemne*

Il est clair qu'il veut forcer la main de l'administration avec cette nouvelle infusion de publicité: on l'a vu sortir des bureaux des Bombers, portant une chemise des Washington Federals de la Ligue de football des Etats-Unis, l'équipe qui recevrait les services de Brock s'il pouvait jouer dans cette ligue. On commence donc à avoir recours à des moyens un peu moins subtils

D'autre part, on doit se demander si l'administration ne s'attendait pas à ce coup depuis assez longtemps, même si elle n'a fait aucun effort pour améliorer les relations avec Brock. Est-ce une simple coincidence que Scott Ruiz, quart-arrière de potentiel, a commencé à pratiquer avec les Bombers le jour-même de l'annonce "surprise" de Brock?

On pourrait même croire que les deux parties savaient à quoi s'en tenir et que, peut-être même, un ultimatum a été livré en secret



C'est dans le monde du base-ball *qu'on peut mieux attester que l'histoire se répète toujours. Parmi les petites controverses, les matchs serrés et les chien chauds, on voit encore qu'il est si facile d'aimer les Expos... et si facile de les hair. Rien n'est plus frustrant que de les voir rôder sur le mont et les vallées dans la fiche générale de la division de l'Est nationnal*

Mais la frustration ne serait-elle pas la manifestation d'un amour véritable pour l'équipe?



Encore la controverse à Saint-Pierre- *Jolys; cette fois-ci axée sur les Folies Grenouilles. Il paraît qu'on veut détruire les grenouilles gagnantes de cette année afin de pouvoir en bâtir des nouvelles pour l'année prochaine. Selon certaines rumeurs qui circulent, on se fait beaucoup de "sang de coq"*

Georges VERMETTE



Il est quelque peu ironique que le *Championnat mondial d'athlétisme, qui vient de se terminer cette semaine à Helsinki, soit le plus grand rassemblement d'athlètes de calibre depuis les Jeux olympiques de 1972. Les boycotts de 1976 et de 1980 ont nui à l'intégrité des Olympiques*

En effet, pourquoi avoir des Olympiques lorsqu'on voit tant de compétitions internationales. Mieux vaut annuler les Olympiques que de voir ces jeux, qui étaient à un temps les plus prestigieux et honorifiques, relégés à l'arrière-plan de la scène de l'athlétisme. Il est mieux d'en garder un bon souvenir que de les voir travestis et rendus ridicules par l'intrigue et la politique qu'on y trouve

Les Bombers sont en 1ère place

L'émergence d'une équipe accomplie

Les quatre dernières semaines ont été très révélatrices pour les Blue Bombers et leurs supporters. Dans deux des trois parties chaudement disputées, ils se sont tirés d'affaire avec une victoire à chaque reprise. Cela n'a rien d'étonnant...

Le 23 juillet, malgré l'esprit pessimiste à Winnipeg, les Bombers ont triomphé des Tiger-Cats de Hamilton par un pointage de 19 à 18. Ce n'est que lors des dernières minutes de jeu qu'ils se sont assurés de la victoire.

A Montréal le 7 août, les Bombers ont compté 22 points dans le premier quart et ont vaincu les Concordes 30 à 25. Le 13 août, les Argonauts de Toronto n'ont pas été une véritable menace. Winnipeg a réalisé une victoire convaincante de 32 à 16.

En plus de se donner une fiche de quatre victoires et d'une défaite, ce qui leur rend la première place, les Bombers ont exposé leur nature, leur valeur intrinsèque en tant qu'équipe de football. Durant ce temps, ils sont devenus une équipe complète.

Une dimension manque encore

Il y a un mois, on disait que la défensive devait donner le temps à l'offensive de se développer, que cela se produirait à environ mi-chemin dans la saison. Mais après quelques matchs seulement, l'offensive s'est montrée très puissante. Elle a même parfois racheté une défensive qui a connu quelques moments difficiles. Lorsqu'une équipe peut compter sur son corps défensif, et sinon, sur son offensive, pour remporter la victoire, elle est définitivement complète et équilibrée.

Cependant, il reste toujours quelques points qui exigent de l'attention. Il est vrai que Brock a aidé l'offensive malgré son absence de pré-saison et des deux premières parties. Dans chacun des trois parties qu'il a jouées par la suite, il a stimulé l'attaque aérienne pour plus de 400 verges. Mais une dimension manque encore aux Bombers: l'attaque au sol.

L'opposition est certaine que Brock n'est pas une menace au sol: il n'est pas bon coureur. En plus, les demi-arrières ont le rendement le moins élevé dans la LCF pour les verges accumulées au sol: contre Hamilton, sur 474 verges, 54 étaient au sol; contre Montréal, 109 sur 539, dont une course de 69 verges par Milson Jones et contre Toronto, 82 sur 438 verges ont été gagnées par la course.

Afin d'accroître l'efficacité offensive, une équipe doit avoir recours à une bonne attaque au sol. Il faut varier les jeux pour garder la défensive de l'adversaire en état de confusion. C'est uniquement au crédit de bonnes passes et d'excellents receveurs que les Bombers ont pu accumuler tant de verges et remporter des victoires.

Si les Bombers peuvent développer une meilleure attaque au sol, ils ne perdront probablement pas plus de deux autres matchs dans la saison entière. Sinon, les autres équipes sauront éventuellement comment les arrêter, surtout durant les éliminatoires.

Et s'ils répètent leurs victoires récentes, ils se mériteront des foules beaucoup plus grandes que le petit groupe de 27 900 qui a été témoin de la victoire contre les Argos. Ils se prouveront qu'ils forment le meilleur club dans une ligue qui n'a pas eu tant de bonnes équipes depuis des années.

Georges VERMETTE



La controverse n'est pas finie pour Brock et l'administration.



Les grenouilles étaient moins rares l'an dernier.

Un nouveau champion des sauts de grenouilles

Après avoir dominé depuis plusieurs années le championnat canadien des sauts de grenouilles de Saint-Pierre Jolys, Georges Préfontaine a dû céder sa couronne à Richard Couch. À cause de 9 cm.

En effet, dans la catégorie adultes, la petite bête verte de Richard Couch a bondi sur une distance de 369 cm, alors que la grenouille de Georges Préfontaine a seulement parcouru un trajet de 360 cm.

Comme pour marquer sa supériorité, Richard Couch s'est encore assuré la troisième place avec une deuxième grenouille qui s'est élancée sur 358 cm.

Si les Folies Grenouilles ont été aussi populaires durant la fin de semaine des 28, 29, 30 et 31 juillet que les années passées, on remarque cependant que la 13e édition de l'événement a enregistré moins de participants au championnat.

Pour les enfants

59 adultes et 43 enfants ont participé, a indiqué l'un des coordonnateur des Folies Grenouilles, Richard Roy. L'an dernier, il y avait une quarantaine de participants de plus. Explication de Richard Roy: "Les grenouilles semblaient plus rares."

Parmi les nouveautés du 13e championnat national, il faut souligner des spectacles destinés aux enfants. "On trouvait qu'il fallait organiser plus de choses pour les enfants," a noté Richard Roy.

Dans la catégorie des jeunes, Mark Musick a remporté le premier prix en incitant sa grenouille à sauter une distance de 326 cm.

Chez les VIP, le conseiller Gerry Fontaine s'est garanti la première place en s'assurant les services d'une grenouille qui a couvert la distance de 355 cm.

Enfin, dans la catégorie médias, Terry Fry, de CHSM, a battu tous les autres participants en réussissant à faire franchir à sa grenouille rien de moins que 393 cm.

Un exploit qu'il aimerait peut-être réitérer l'an prochain, à l'occasion du 14e championnat national.



Qui sautera le plus loin? Le participant qui voulait sauter plus loin que la grenouille.

LES PETITES ANNONCES

Nom .... **Téléphone** ....

Adresse .... **Code postal** ....

SVP publier cette annonce deux fois à compter de la prochaine parution. En lettres moulées SVP. Un seul mot ou groupe d'initiales par case SVP.

5$							
6$							
7$							
8$							

Conditions:

1- Toutes les petites annonces seront publiées deux fois au coût minimum de 5$ (deux semaines de suite)
2- Une seule annonce par bon de commande sera acceptée
3- Vous devez faire parvenir vos annonces à **LA LIBERTÉ** par courrier ou en personne. Les commandes ne seront pas acceptées au téléphone
4- Les petites annonces doivent être payées d'avance sinon elles ne paraîtront pas
5- Un maximum de six lignes sera accepté

Par la poste: **LA LIBERTÉ**, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4
En personne: 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface

Saint-Malo

Un premier tournoi et des premiers gagnants

Un 1er tournoi de golf pour les gens de Saint-Malo et on s'en promet bien d'autres!

Les 39 participants au 1er tournoi de golf se disent heureux de cette journée organisee par Brian Copple et son équipe

Voici les champions de la journée. Chez les femmes, ce fut Thérèse Copple qui remporta les honneurs avec un score brut de 109 et de 73 avec handicap, en 2e place ex-aequo, avec handicap Yvonne Coulombe et Jeanette Trudel

Chez les hommes, l'étoile de la journée fut Robert Maynard avec un score brut de 84 et Henri Coulombe gagna le 1er prix avec handicap

Olive et Lucien Curé, propriétaires du terrain de golf de la Riviere-aux-Rats rapportent qu'en effet, il se passe parfois des choses assez surprenantes sur leur terrain

Un témoin, Brian Copple, affirme av vu le fer No 5 de Real Trudel s'enroul autour d'un arbre et on eut de la peine à recuperer Ce qui explique le trophée par culierement unique decerné justement p Brian à Real!

Rendez-Vous

La journee se termina par un BBQ, d jeux et un feu de camp

A venir, le 27 août le tournoi de la Mun cipalité rurale de De Salaberry Il y aur egalement un souper

Paulette E. GOSSELI

Un lieu propice pour se recueillir

Alors qu'à Lourdes, en France, une foule d'environ 300 000 pèlerins entouraient le Saint Père en ce 125e anniversaire de l'apparition de la Vierge à la petite Bernadette, ici, à la grotte de Saint-Malo, quelque 3 000 âmes rendaient un semblable hommage.

Et c'était en vue de rehausser la célébration eucharistique que les Chevaliers de Colomb, 4e degré, des conseils Iberville et Carillon y ont tenu la garde d'honneur

En cette annee sainte, par une température aussi clémente, on put se recueillir en ce lieu propice et profiter d'une indulgence plénière lors du 1950e jubilé de la Redemption la veille de l'Assomption

Dans son homélie, Mgr Antoine Hacault exhorta les gens à prier pour les évêques dans leur travail actuel vers l'oecumenisme afin que se réalise le rêve du Bon Pasteur

Paulette E. GOSSELIN

125 personnes au pèlerinage de l'Année Sainte

"Ouvrez les portes au Seigneur notre Dieu, N'ayez pas peur, ouvrez grandes les portes..." C'était le chant d'entrée de la messe lors du pèlerinage à la grotte de la Vierge à Saint-Malo, tenue le 9 août au soir.

Un peu plus de 125 personnes, venant d'une dizaine de paroisses du diocese, se sont déplacées pour venir participer à une imposante cerémonie religieuse organisee par la Ligue féminine catholique du Manitoba dans le cadre de l'annee jubilaire de la Redemption A l'autel, que l'on avait place en avant de la grotte, on remarquait les concélébrants les abbes Lucien Roy, au mônier diocesain LFC Odilon Larochelle de l'archevêche, Bernard Belanger de Saint-Norbert, Ubald Lafond d'Ile des-Chênes et Robert Nadeau de Saint-Malo

La responsable du projet, Germaine Roy 1ere vice presidente diocesaine de la LFC etait à l'ambon pour indiquer la conduite des cérémonies Sr Agathe Dorge animai le chant de l'assemblee et Sr Jeannine Vermette accompagnait à la guitare C'es Ginette Tardiff qui a lu la premiere lecture L'homelie de l'abbe Roy porta sur le thème de l'Annee Sainte "Ouvrez les portes au Redempteur"

Une quête speciale fut faite pour favori ser "La Ligue pour la Vie"

Notons par ailleurs, au sujet du Marche fonds du 25 juin dernier, que Germaine Robert, representante du conseil diocesai de la LFC du Manitoba, a recueilli la somme de 253$ pour Francofonds La LFC lance des maintenant, un defi aux autres orga nismes pour l'an prochain

Hélène Blai

Saint-Jean-Baptiste



Paul et Lucie Rodrigue avec leur fils Justin, dans le magasin.

Alimentation à la Roy et pauvres plantes

Le mois d'août nous apporte des changements à Saint-Jean-Baptiste. Dans les deux cas, il s'agit d'alimentation.

D'abord spirituelle (a revoir la semaine prochaine), et ensuite temporelle En effet, depuis le debut du mois, les habitues de l'Epicerie Roy y ont vu regulierement une nouvelle figure en la personne de Paul Rodrigue

Paul, diplôme du Red River Community College en boucherie, et son epouse Lucie, nous arrivent de Saint Pierre-Jolys et s'occuperont désormais du Paul's Food Store Paul et Lucie comptent sur une expansion du côte des viandes, legumes et fruits frais pour offrir un grand choix aux consommateurs

Les nouvelles heures du magasin seront de 8h00 à 18h00 du lundi au samedi (jusqu'à 20h00 le vendredi) L'ouverture officielle avec tous les speciaux pour l'occasion aura lieu du 20 au 24 septembre

Pendant ce temps Louis Roy, qui assurait le service de l'epicerie depuis plus de 10 ans avec son epouse Laurette, complete sa formation comme conseiller en planning financier pour le compte de l'Imperiale

Par ailleurs, les semis avaient commence tôt, à la fin avril, et le temps frais de mai et debut juin laissait prevoir une recolte en retard Mais, c'est sec et il fait chaud depuis plus de six semaines

Il faut voir ces pauvres plantes, dans les champs comme dans les jardins, s'accrocher au bord des "craques" dans la terre, cherchant un peu d'humidite pour se developper et produire Vers la fin juillet, les plantes ont manque d'humidite dans nos regions et, depuis deux semaines, la récolte est en marche

Les rendements sont variables (et les poids au boisseau aussi) pour l'orge et le ble, mais les cultures speciales comme les pois, les fababeans et d'autres semblent être beaucoup plus touchées par la chaleur et la secheresse A part le mais et les betteraves à sucre, aucune de nos productions ne bénéficierait de pluie maintenant et il faut espérer du temps sec jusqu'à la fin du mois pour recolter la plupart des céréales et autres cultures principales au Manitoba

Florent BEAUDETTE

Calendrier

Le dimanche 21 août de 14h00 à 17h00 à la salle centenaire, réception-thé à l'occasion du départ de l'abbé Pierre Gagné Programme à 15h30

Sainte-Rose-du-Lac

Sr Gabrielle Cloutier nous quitte

Pour souligner le départ de Sr Gabrielle Cloutier, administratrice de l'Hôpital Général Sainte-Rose-du-Lac, les employés ont organisé une fête champêtre le 22 juillet.

Tous les groupes rattachés à l'oeuvre, d'une façon ou d'une autre, se trouvaient représentés: la Société, le bureau de direction, le corps médical, le personnel actuel et retraité, les agents de Pastorale, les Dames auxiliaires, etc. De plus, un groupe de Soeurs Grises sont venues de Saint-Boniface pour prendre part à la fête.

Durant la fête, Mme K. Archambault, directrice du Nursing, a souhaité la bienvenue et a présenté les différentes personnes qui ont présenté leurs hommages et leurs remerciements, tant en leur nom personnel qu'en celui des groupes qu'elles représentaient.

Mme Elvier Brunel, du département de pastorale, a commencé par la prière d'ouverture. Sr Lucille Damphousse, assistante provinciale, a exprimé les voeux et remerciements de la Corporation au nom de Sr Marie Bonin, supérieure provinciale, présentement retenue dans l'Est. M. H. Molgat, vice-président, a parlé au nom du bureau de direction et a résumé le travail accompli pendant les quatre années d'administration de Sr Gabrielle. À son tour, M. Arthur Milette, directeur des finances, a relaté certains faits intéressants et significatifs; il a souligné en particulier l'apport apprécié surtout au niveau des relations avec le personnel. L'assistance nombreuse à la fête en est une preuve tangible. Puis vint le tour de Lucille Gagnon qui représentait surtout le rôle éducateur de Sr Gabrielle



Sr Gabrielle Cloutier à son bureau

auprès des élèves de l'École d'Infirmières praticantes. Pour la circonstance, Lucille avait revêtu le costume traditionnel et présenta à Sr Gabrielle une belle orchidée.

En termes simples mais combien expressifs, Sr Gabrielle a remercié tous et chacun et a promis un souvenir particulier en retour de la coopération et de l'entente qui lui ont permis de réaliser quelque bien pendant son séjour ici.

Sr Françoise BEAUDOIN



Le père R. Tessier, Mme K. Archambault, Sr Lucille Damphousse, Sr Gabrielle Cloutier (debout), M. et Mme Hervé Molgat.

Sainte-Anne-des-Chênes

Un bilan pour les étudiants

Le bureau "Embauchez des étudiants" a terminé ses services pour une autre année le 12 août.

Les étudiants et jeunes en-dessous de 25 ans se sont enregistrés en grand nombre. Le bureau, situé au bureau du village de Saint-Anne-des-Chênes, a servi les régions de Sainte-Anne-des-Chênes, Richer, Lorette, La Broquerie, Dufresne, Ostenfeld et Ross.

Une semaine avant la fermeture, 39 emplois réguliers et 29 emplois non-réguliers ont été organisés.

Plusieurs autres jeunes ont trouvé de l'emploi par leurs moyens personnels.

Le gérant, André Massicotte, est satisfait des résultats quand on considère le nombre de commerces, la grandeur des régions et, surtout, la situation économique.

Le bureau reprendra ses services l'été prochain.

Gina PROULX

Nécrologie

Marie Cécile LA FRANCE

Le vendredi 5 août 1983, au Centre hospitalier Taché, à Saint-Boniface, dans la Paix du Seigneur, est décédée Mlle Cécile La France, notre soeur et tante bien-aimée.

Les prières et la messe de funérailles ont eu lieu le jeudi 11 août à 1h30 en la Cathédrale Saint-Boniface, 190, avenue de la Cathédrale. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Boniface.

Fille aînée de Jean-Baptiste et Lydia (Beaulieu) La France, elle naquit le 13 octobre, 1892 à Bic, Québec. Elle arriva à Saint-Boniface avec sa famille en 1902. Cécile se rappelait toujours avec tendresse de son petit frère Napoléon qui est décédé à l'âge de huit ans.

Cécile est étudiante à l'Académie Saint-Joseph et poursuivi tous les cours requis pour devenir une couturière, une carrière qu'elle poursuivie toute sa vie.

Une personne gentille et douce de caractère, elle dû prendre soin de ses parents et famille avec tendresse pour plusieurs années. Elle retenait une profonde admiration pour la communauté de soeur religieuse. Pour plus de dix ans, elle prit résidence au Centre hospitalier Taché, dont la famille désire remercier très sincèrement pour tous les soins qu'il lui a donné.

Mlle La France est prédécédée de ses frères: Napoléon en 1903 et Elphège en 1913; sa soeur Anna (Perreault) en 1934; son père en 1940; sa soeur Florida en 1946; sa mère en 1954; sa soeur Alma (Alleyn) en 1971; ses frères: Joseph en 1980 et Johnnie en 1982.

Elle laisse dans le deuil sa soeur Blanche de Winnipeg, son frère Emile et son épouse Jennet de Penticton, sa belle soeur Philomène de Victoria, Colombie-Britannique, ainsi que plusieurs neveux et nièces, grands-neveux et grandes-nièces et de nombreux amis.

La direction des funérailles de Marie Cécile La France a été confiée à la chapelle P. Coutu et Cie, 156, rue Marion.

Sr Armandine SAVOIE, s.g.m.

En cette veille de la belle fête de l'Assomption de la Vierge décédait à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, Sr Armandine Savoie, s.g.m., âgée de 91 ans, dont 71 de profession religieuse. Née à Lorette, Manitoba, elle entra au noviciat de la Maison-Mère des Soeurs Grises, Montréal, le 15 août 1910 et se consacra définitivement au Père le 15 février 1918.

Malgré une vue diminuée depuis l'enfance, Sr Savoie participa activement à la mission apostolique de la Congrégation à Sainte-Anne, à Saint-Norbert, à La Broquerie, tant dans l'enseignement scolaire pendant 20 ans, comme professeur de musique, comme soignante dans la mission indienne de Berens River ou se dévouant avec zèle au Centre hospitalier Taché.

Elle laisse dans le deuil outre ses compagnes Soeurs Grises, de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines, parmi lesquels figurent l'abbé Léon Savoie, curé à Régina.

Une célébration de la Parole pour notre bien-aimée disparue aura lieu à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, 151, rue Despins, Saint-Boniface le 16 août à 16h00. La messe de la Résurrection sera célébrée au même endroit le 16 août à 19h00. La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire Desjardins.

Qu'elle repose en paix dans le Seigneur!



OFFRE D'EMPLOI

TRADUCTEUR

Nous recherchons actuellement une personne pouvant traduire des textes publicitaires de l'anglais au français. Ce poste, à combler dès maintenant, constitue un défi immédiat et offre des possibilités d'avenir.

Le candidat doit avoir une expérience en rédaction publicitaire et savoir dactylographier sans problème. Une expérience en composition constitue un atout.

Nous offrons un salaire initial concurrentiel ainsi que d'excellents avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir un curriculum vitae complet (études, emplois, précédents, salaire demandé, etc.) à:

R. C. Laxdal
Superviseur du personnel
Compagnie de la Baie d'Hudson
Division des magasins nationaux
77, rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3C 2R1

Coordonnateur des relations du ministère du développement coopératif

Ministère du développement coopératif, Winnipeg
32 984$ à 41 854$ par an

Fonctions: Suite à l'élaboration de nouvelles politiques, le ministère est à la recherche d'une personne dynamique et innovatrice, qui devra faire partie de son équipe de hauts fonctionnaires. La personne choisie travaillera sous la direction du sous-ministre et devra contribuer à l'élaboration des programmes et de la politique du ministère. Le candidat retenu devra être au courant des questions à l'ordre du jour à l'intérieur de la province ainsi qu'à l'extérieur et entretenir des contacts au sein du mouvement coopératif des caisses d'épargne et de crédit et des caisses populaires. Ce poste entraînera aussi des déplacements dans toute la province et comportera les responsabilités suivantes:

- soumettre le matériel d'étude nécessaire au processus de prise de décisions du ministère;
- promouvoir la philosophie du mouvement coopératif;
- promouvoir auprès de la population le mandat du ministère;
- établir et développer des programmes de communication efficaces, en élaborant, entres autres, les publications destinées à informer la population;
- pourvoir à la communication intra-ministrérielle.

Qualifications: La personne choisie devra:

- avoir une connaissance approfondie de la philosophie et du système coopératif des caisses d'épargne et de crédit et des caisses populaires;
- faire preuve d'excellentes aptitudes de communication interpersonnelle;
- faire preuve d'excellentes aptitudes administratives et organisationnelles.

Les candidats bilingues qui auront une connaissance du système gouvernemental et de la programmation ministérielle se verront accorder la préférence.

Numéro de concours: 191
Date de clôture: le 29 août 1983

Envoyer les candidatures au:

Ministère du développement coopératif
Administrateur du personnel
302 - 379, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 3N4

MANITOBA

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARTHE ZOE MECKLING, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 15 septembre 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour d'août 1983.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession

CERTIFICAT DE TRADUCTION

Ce programme de 30 crédits est destiné à ceux et celles qui, dans le cadre de leurs activités professionnelles, sont occasionnellement ou régulièrement appelés à traduire en français des textes rédigés en anglais. Ce programme s'adresse également aux traducteurs en exercice qui souhaitent améliorer la qualité et la rapidité de leur travail. Plus généralement, il offre aux personnes qui voudraient faire carrière en traduction la possibilité d'acquérir une formation de base.

Tous les cours seront donnés le soir.

Conditions d'admission: Ce programme de formation intensive exige de l'étudiant une bonne culture générale, une parfaite compréhension de l'anglais et, surtout, une excellente maîtrise du français écrit. Les candidats devront subir avec succès un examen visant à déterminer leur connaissance respective des deux langues et leur aptitude à la traduction.

Examen d'admission: Samedi 20 août 1983, à 9h00.

Date limite des inscriptions: Lundi 15 août.

Renseignements et dépôt des candidatures:

Faculté des Arts et Sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface R2H 0H7
Tél.: 233-0210







National Defence Défense nationale

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est pas permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS
Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

B.A. SPÉCIALISÉ EN TRADUCTION

Ce programme comporte trois années de spécialisation au terme d'une année de B.A. général.

Conditions d'admission: Subir avec succès un examen visant à déterminer la connaissance de l'anglais (compréhension) et du français (orthographe, grammaire, rédaction) ainsi que le niveau de culture générale et l'aptitude à la traduction.

Examen d'admission: Samedi 20 août 1983, à 9h00.

Date limite des inscriptions: Lundi 15 août.

Renseignements et dépôt des candidatures:

Faculté des Arts et Sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface R2H 0H7
Tél.: 233-0210





AVIS DE RÉVISION LISTES ÉLECTORALES VILLE DE WINNIPEG 1983

Conformément aux dispositions de la section 19 de la Loi sur l'élection des autorités locales, Chapitre L180 de la Codification permanente des lois du Manitoba, AVIS est par les présentes donné au public que les LISTES ÉLECTORALES pour la Ville de Winnipeg telles qu'elles sont définies par la Charte de la Ville de Winnipeg, Chapitre 105 des Lois du Manitoba de 1971, ont été déposées auprès du soussigné aujourd'hui même. Des copies desdites LISTES ÉLECTORALES pour le district de Saint-Boniface peuvent être examinées ou des renseignements sur celles-ci obtenus à n'importe lequel des endroits susmentionnés:

(a) le bureau de la Secrétaire du Comité municipal du district de Saint-Boniface - Saint-Vital, 604, chemin St. Mary; 233-2333

(b) le bureau du Service de l'imposition de la ville de Winnipeg, 3e étage, 10, rue Fort, Winnipeg; 942-2111

(c) le bureau de Secrétaire municipal, Édifice du Conseil municipal, Centre municipal, Winnipeg; 946-0171

(d) le bureau municipal situé au 219, boulevard Provencher, Winnipeg;

(e) les bureaux des Secrétaires-trésoriers des Divisions scolaires suivantes:

Division scolaire de Saint-Boniface No 4
50, chemin Monterey, Winnipeg

Division scolaire de Saint-Vital No 6
900, chemin St-Mary, Winnipeg

Division scolaire de Norwood No 8
200, chemin St-Mary, Winnipeg

Un réviseur adjoint sera présent au bureau du Comité municipal de Saint-Boniface - Saint-Vital de 13h00 à 21h00 les mardi, mercredi et jeudi, 23, 24 et 25 août 1983 pour corriger les LISTES ÉLECTORALES par:

(a) l'inscription des noms de personnes qui sont habilitées à voter mais dont le nom ne figure pas sur lesdites listes électorales;

(b) la radiation des noms de personnes qui ne sont pas habilitées à voter mais dont le nom figure sur lesdites listes électorales;

(c) toute autre correction qui s'impose.

Toute personne qui désire faire apporter une correction aux LISTES ÉLECTORALES par l'inscription ou la radiation d'un nom ou par toute autre correction peut se présenter au Réviseur adjoint du district qu'il habite ou du district où il est habilité à voter les jours susmentionnés entre les heures susmentionnées. S'il est prétendu que le nom d'une personne autre que le demandeur figure sur une liste électorale et que cette personne n'est pas habilité à voter, la demande de radier son nom devra être faite par écrit et comprendre le genre d'erreur dont il s'agit. Cette demande devra être adressée et livrée au Réviseur adjoint compétent le 23 août 1983 au plus tard.

FAIT à Winnipeg, ce 17e jour d'août 1983.

RICHARD KLAPECKI
Réviseur

L'École Queen Elizabeth

est à la recherche d'un(e)

aide au professeur

Entrée en fonction le 1er septembre 1983. Veuillez faire parvenir votre application et votre curriculum vitae au:

Directeur
École Queen Elizabeth
363, promenade Enfield
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1C6



LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

est à la recherche d'un(e)

secrétaire-réceptionniste

FONCTIONS:
- assurer la réception;
- transmettre des appels téléphoniques ou les messages à qui de droit;
- recevoir et expédier le courrier;
- assurer le secrétariat et le classement pour trois agents de développement;
- et faire du travail général de bureau.

QUALIFICATIONS:
- bilingue (français-anglais);
- et avec de bonnes connaissances grammaticales.

SALAIRE:
- négociable suivant les qualifications;
- de 10 800$ à 15 700$.

ENTRÉE EN FONCTION:
- le 15 septembre 1983

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 31 août 1983**, date de fermeture du concours, à:

Jacqueline Thioux
Adjointe à l'administration
C.P. 145
ou 200, avenue de la Cathédrale - bureau 1009
Saint-Boniface, Manitoba (R2H 3B4)



Transport Canada Air | **Transports Canada Air**

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet No 2352-83-50

Réparations à effectuer à la piste 05-23 et travaux connexes, à l'aéroport de Thompson, Thompson (Manitoba).

Date limite: le 31 août 1983

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 150$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba); Régina et Saskatoon (Saskatchewan).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

LA VILLE DE WINNIPEG

DIVISION DES BIBLIOTHÈQUES

La Bibliothèque publique de Winnipeg

est à la recherche

d'un(e) Bibliothécaire I

(Bibliothécaire pour enfants, succursale de Saint-Boniface)

Sous la direction générale du (de la) coordinateur(trice) des services en français, le (la) bibliothécaire pour enfants organise, coordonne et donne les services en français aux enfants et aux adultes qui travaillent auprès des enfants au sein de la succursale de Saint-Boniface et dans les autres succursales du système des bibliothèques municipales.

Dans le cadre des services offerts, le titulaire assumera les responsabilités suivantes:

- Organisation et animation des programmes.
- Développement de la collection.
- Formation du personnel.
- Promotion des services dans les médias.

Exigences:
- Diplôme universitaire en bibliothéconomie obtenu d'une école agréée.
- Connaissance de la littérature française pour enfants.
- Capacité de travailler efficacement dans une bibliothèque publique auprès des enfants et des adultes.
- Bonne connaissance du français et de l'anglais.
- Permis de conduire.

Traitement:
- 26 806$ à 29 874$.

Faire parvenir votre demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 2 septembre 1983 à:

M. Steve Kraichy
Service du personnel
Ville de Winnipeg
510, rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3B 1B9

Une occasion manitobaine

Spécialistes de processus d'apprentissage

Centre d'aide au dépistage
Direction des soins et du développement à l'enfance
Ministère de l'éducation

Le Centre d'aide au dépistage a été mis sur pied pour venir en aide au personnel scolaire et au personnel des services auxiliaires dans l'élaboration de programmes pédagogiques efficaces pour les enfants qui présentent de sérieuses difficultés d'apprentissage.

En tant que membre d'une équipe de spécialistes en éducation, vous participerez à l'évaluation et à l'instruction d'enfants dont s'occupe le Centre d'aide au dépistage. En collaboration avec le personnel du centre, le personnel scolaire, les cliniciens et les parents, vous serez responsable de la mise au point de processus éducatifs efficaces qui peuvent s'adapter à l'environnement familial, scolaire et communautaire des enfants. Vous participerez activement en collaboration avec des administrateurs et des responsables locaux, à la transformation des différents contextes d'apprentissage des enfants afin de mieux satisfaire les besoins de ces derniers en matière d'éducation.

Le poste exige les qualifications suivantes: une maîtrise d'enseignement, spécialisation apprentissage de la lecture, ou l'équivalent, un brevet d'enseignement valide du Manitoba et une bonne expérience d'orthopédagogue qualifié. La possibilité de communiquer en français et en anglais ainsi qu'une bonne connaissance de la documentation et des programmes en français seront un atout.

Pour de plus amples renseignements, prière de vous mettre en rapport avec M. Robert Spencler, Centre d'aide au dépistage, en signalant le 888-6702.

Échelle de salaire: 34 251$ - 43 670$ par an

Numéro du concours: 162

Date de fermeture: le 8 août 1983

Veuillez présenter votre candidature ou votre compte-rendu détaillé au plus tard le 8 août.

Services du personnel
Ministère de l'éducation du Manitoba
Salle 506 - 1181, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3G 0T3

MANITOBA

Un employeur qui donne des chances égales

PROFESSEUR DEMANDÉ

ÉCOLE DÉSIGNÉE

DIVISION SCOLAIRE DE WOOD RIVER No 70

On demande un professeur pour la Division III pour septembre 1983.
Pour plus de renseignements, contacter
M. Jean-Louis Morin,
téléphone: 478-2366 ou 478-2437



Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

AVIS

Le CRTC a été saisi des demandes suivantes: **Titulaires d'Entreprises de Télévision par cable de catégories "A et C". Proposition de divulgation de renseignements financiers pour des demandes de majoration tarifaire**. Le CRTC se propose de modifier certaines de ses procédures de déclaration pour les titulaires qui présentent des demandes de majoration tarifaire et aussi d'introduire une autre méthode de déclaration à l'intention des titulaires qui possèdent et exploitent plus d'une entreprise de télévision par câble (exploitants à entreprises multiples). Le Conseil exige que ces procédures permettront de s'assurer que les renseignements financiers contenus dans chaque demande sont complets. De plus, elles faciliteront le respect des exigences actuelles de déclaration du Conseil visant toutes les titulaires, à savoir présenter des états financiers dûment vérifiés pour chaque entreprise de télévision par câble visée par une demande de majoration tarifaire et aussi des états financiers consolidés, le cas échéant. Le Conseil invite les parties intéressées à commenter sur la proposition suivante: Toutes les titulaires d'entreprises de télévision par câble de catégories "A" et "C" devront présenter, comme partie intégrante de chacune de leurs demandes de majoration tarifaire, les renseignements suivants: 1) une déclaration signée par la titulaire prouvant qu'elle a envoyé à Statistique Canada une copie de son "Rapport annuel sur la télédistribution" pour la dernière année de déclaration terminée, 2.1) des états financiers dûment vérifiés pour chaque entreprise de télévision par câble visée par une demande de majoration tarifaire et aussi des états financiers consolidés, le cas échéant, préparés selon les normes de divulgation recommandées par l'Institut canadien des comptables agréés, sauf sur avis contraire du Conseil, ou 2.2) comme solution de rechange au paragraphe 2.1, les titulaires qui détiennent plus d'une licence (exploitants à entreprises multiples) peuvent choisir de présenter des états financiers dûment vérifiés comme il a été précisé ci-dessous, préparés selon les normes de divulgation recommandées par l'Institut canadien des comptables agréés, sauf sur avis contraire du Conseil: a) les états financiers dûment vérifiés de la titulaire s'appliqueront à la dernière période de déclaration précisée dans le "Rapport annuel sur la télédistribution"; b) faisant corps avec les états financiers dûment vérifiés, il y aura, le cas échéant, deux tableaux détaillant les frais "communs" (c'est-à-dire, relatifs au siège social), un d'entre eux pour les frais d'exploitation et l'autre pour les frais d'investissement, et dans ces tableaux: - les totaux du ou des tableaux doivent clairement indiquer un rapprochement avec les chiffres contenus dans les diverses sections des états financiers dûment véfifiés; - les totaux du ou des tableaux doivent être clairement ventilés et attribués à chacune des entreprises de télévision par câble autorisée; et, - la méthode utilisée pour arriver aux montants attribués à chacune des entreprises de télévision par câble autorisée doit être bien expliquée. 3) Faisant corps avec les états financiers dûment vérifiés, que doivent présenter toutes les titulaires (2.1 ou 2.2), les documents suivants doivent aussi être fournis: a) un tableau des résultats opérationnels pour chacune des entreprises de télévision par câble autorisée, lequel doit préciser, au moins: i) les revenus - revenus mensuels des abonnements - directs et indirects - revenus tirés des frais d'installation - autres; ii) les frais d'exploitation (autres que ceux précisés en iii ci-dessous) classés par domaines principaux, soit: - émissions; - aspect technique; - ventes et promotion; - administration; - frais de dépréciation; - taux d'intérêt; iii) les frais d'exploitation imputés à l'entreprise de télévision par câble, selon la section 2.2 b) susmentionnée, le cas échéant. b) un tableau des frais d'investissement pour chacune des entreprises de télévision par câble, lequel doit préciser, au moins: i) l'actif immobilisé directement contrôlé par l'entreprise de télévision par câble, et, ii) le cas échéant, l'actif immobilisé attribué à l'entreprise de télévision par câble, selon la section 2.2 b) susmentionnée; 4) Faisant corps avec les états financiers dûment vérifiés que doivent présenter toutes les titulaires (2.1 ou 2.2), les documents suivants, le cas échéant, doivent être fournis: a) des tableaux des frais (un pour les frais d'exploitation et un autre pour les frais d'investissement) imputés ou attribués à la (les) titulaire(s) par une entités et l'entité (les entités) connexe(s) "n'ont entre elles aucun lien de dépendance" comme le définit l'article 251 de la Loi de l'impôt sur le revenu; b) une remarque du vérificateur jointe aux états financiers dûment vérifiés portant sur degré et le niveau de rentabilité (le cas échéant) compris dans les montants inscrits sur les tableaux, selon la section 4 a) susmentionnée. Il ne s'agit là que d'une méthode de déclaration proposée et le Conseil rappelle aux titulaires qu'il continuera à évaluer les demandes de majoration tarifaire dans le contexte général des objectifs du système canadien de radiodiffusion énoncés dans la Loi sur la radiodiffusion. Dans ce même ordre d'idées, le Conseil réitère que, pour étudier les demandes de majoration tarifaire des frais d'abonnement à la télévision par câble, il tiendra encore compte des critères énoncés dans son avis public du 18 septembre 1974. Les commentaires doivent être déposés auprès du Secrétaire général du Conseil (CRTC, Ottawa, Ontario, K1A 0N2) au plus tard le 26 août 1983 (PN-156).

Canada

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay, B.A., LLB
Rémi C. Smith, LLB
Shane H.I. Lasker
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg (R3C 0S6) 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TEL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Brackman, Downey & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité
- Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
James L. Downey, C.D., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE pour cause de départ: très belle salle à manger, état neuf, style du Barry, 1 table, 6 chaises, 1 buffet, 1 desserte; valeur 9 000$, vendue 3 000$. 1 sofa valeur 1 500$, vendu 500$; 2 fauteuils valeur 750$, vendu 250$; 1 table 115$; 1 lampadaire 100$; sofa vert et fauteuil 200$; armoires métalliques 100$; classeurs à tiroirs 70$; chasse neige, tondeuse, échelle, scie cirulaire, etc. Téléphone: 774-4825 ou 775-6483, du lundi au vendredi.
-086-

À VENDRE: - orgue électrique "Thomas" rythme, double clavier; - 4 douzaines de ½ gallon à canner; - table à café. Téléphoner au 233-4735.
-087-

À VENDRE: roulotte 1980 - EEE, couche 4, équipement complet, 200 Horace, suite 307. Tél.: 233-1070.
-079-

À VENDRE: jolie maison attrayante en bonne condition, 3 chambres à coucher, garage, rue Dunraven à Saint-Vital. Prix: 46 500$ (bas prix, cause départ). L'Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée. Tél.: 433-7899 ou Edwige Nayet au 433-7559.
-085-



Steak, pizza, spaghetti
Air climatisé - restaurant licencié
lundi à vendredi: 11h00 à 02h00
samedi: 16h00 à 02h00
dimanche et jours fériés: 16h00 à 24h00
Tél.: 233-1666
411, rue Marion, Winnipeg

POUR VOS SOIRÉES SOCIALES, RÉUNIONS, BANQUETS, "BEER GARDEN", etc... adressez-vous à:
VICTOR'S WHOLESALE LTD
Fournisseurs d'aliments, bonbons, cigarettes, ainsi que d'ustensiles, tasses et assiettes en plastique, serviettes en papier, etc...
400, rue Marion
Tél.: 233-1431
Louis et Gilles Marius, prop.

Entrepreneurs de Construction


LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Pa...
Tél: 474-1443 (voiture) J1.23684

VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL
Location de voitures
...à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...
366, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
Tél.: 233-7018
Division de
DeGagné Motors (1967) Ltée

Pour l'enlèvement de "UFFI" et pour tout autre besoin d'isolation,
APPELEZ
EMOND ROOFING & SIDING COMPANY LTD.
340, rue des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone No: 247-3247
*Entrepreneur agréé de mesures réparatrices contre le "UFFI" sous le programme enregistré No. 1074-4 de Consommation et corporations Canada.
* Compagnie reconnue par CGSB (licence No MAN 280) pour isolation, en passant par CHIP
* Contrats de l'hydro. Prêts provinciaux remboursables à partir de 9.33$ par mois
* Estimateur d'expérience et installation à tout emplacement
* Assuré
Plus de 30 ans d'expérience
Travail professionnel garanti
Téléphonez maintenant pour tous vos travaux:
* TOITURE * "SIDING" * ISOLATION
* FENÊTRES * PORTES * GOUTTIÈRES
* CHARPENTE ET FINITION DE SALLE DE RECRÉATION

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351